

La barre plus que symbolique des 1000 cas jour de nouveau franchie

Prudence et vigilance exigées surtout que l'Aïd frappe à nos portes



Driss Lachguar sur Medi 1 TV



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, sera l'invité de l'émission "Monajaba liliqnaa", diffusée par Medi 1 TV, samedi 10 juillet à partir de 21h30.

Volonté commune du Maroc et de la Mauritanie de renforcer leur coopération



Habib El Malki : La région a besoin d'un développement durable qui ne peut être réalisé sans assurer la sécurité et la stabilité sur la base de la préservation de l'intégrité territoriale des Etats

Page 2

La réforme fiscale débattue par le Groupe socialiste



Page 3

Moins d'athlètes mais plus de chances de médailles pour le Maroc aux JO



Volonté commune du Maroc et de la Mauritanie de renforcer leur coopération



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a eu, lundi à Rabat, des entretiens avec le président du bureau de la Commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale mauritanienne, Mohamed El Mostapha Mohamed Lemine Zeidane, qui ont porté sur les moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux institutions législatives.

Les relations fraternelles entre le Maroc et la Mauritanie reposent sur des bases solides fondées sur une histoire commune, ainsi que sur l'unité de la religion, de la langue et de la civilisation, a affirmé Habib El Malki, tout en rappelant l'entretien téléphonique entre S.M le Roi Mohammed VI et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie.

La région a besoin d'un développement durable "qui ne peut être réalisé sans assurer la sécurité et la stabilité, sur la base de la préservation de l'intégrité territoriale des Etats", a souligné le président de la Chambre des représentants, indiquant que le Souverain a mis en place une stratégie renouvelée pour la coopération Sud-Sud, ainsi que pour le partenariat notamment avec les pays africains.

"La région maghrébine souffre toujours d'une faiblesse dans l'intégration économique", a-t-il fait noter, expliquant que "2% du PIB des pays membres est perdu en raison de l'absence d'une union maghrébine".

Sur le plan parlementaire, Habib El Malki a proposé une institutionnalisation des relations entre les deux institutions législatives, à travers la signature dans les plus brefs délais d'un mémorandum d'entente, exprimant, à cet égard, sa forte volonté de renforcer les liens de rapprochement et de coopération avec l'Assemblée nationale mauritanienne pour servir les intérêts communs des deux pays et de leurs peuples.

De son côté, le président de la Commission

des relations extérieures de l'Assemblée nationale mauritanienne a expliqué que sa visite dans le Royaume s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations de coopération entre les deux institutions législatives et le renforcement de l'échange bilatérale d'expériences et d'expertises, saluant la "renaissance développementale que connaît le Maroc dans divers domaines".

Mohamed El Mostapha Mohamed Lemine Zeidane a mis l'accent sur l'importance des in-

vestissements marocains en Afrique, appelant à davantage d'investissements marocains en Mauritanie et au renforcement des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

À cet égard, le responsable mauritanien a mis en avant les relations bilatérales "solides et historiques", soulignant l'impératif de "les préserver et de les renforcer davantage".

Il a également mis l'accent sur l'importance de bénéficier de l'expérience marocaine dans le domaine de la formation des jeunes et dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, entre autres, saluant, à cette occasion, les efforts déployés par le Maroc dans la résolution de la crise libyenne et le rapprochement des points de vue des différents intervenants.

Cette réunion a été marquée notamment par la présence de Youssef Gharbi, président de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger à la Chambre des représentants, et des membres du bureau de ladite commission.

A signaler également que Mohamed El Mostapha Mohamed Lemine Zeidane s'est également entretenu le même jour avec le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani et le lendemain, mardi, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec ce dernier, le parlementaire mauritanien a indiqué que la rencontre a connu un succès, faisant état de la pleine disposition de Nasser Bourita à "consolider les relations bilatérales de sorte qu'elles soient productives et utiles pour les peuples des deux pays frères".

Il a en outre relevé que la visite qu'il effectue au Royaume, en compagnie de sa délégation, vise à renforcer les relations bilatérales entre le Maroc et la Mauritanie en général et entre les institutions législatives des deux pays en particulier.



Habib El Malki
La région a besoin d'un développement durable qui ne peut être réalisé sans assurer la sécurité et la stabilité sur la base de la préservation de l'intégrité territoriale des Etats

La réforme fiscale débattue par le Groupe socialiste

Fatiha Suddas : *La justice fiscale est un prélude à la justice sociale et l'un des principaux enjeux du nouveau modèle de développement*

Hanane Rihab : *La réforme fiscale est à considérer comme le début de l'établissement d'une nouvelle relation entre le citoyen et l'administration fiscale*

La députée du Groupe socialiste, Fatiha Suddas, a affirmé que les projets de loi-cadre relatifs à la réforme fiscale et à la réforme des établissements et entreprises publiques sont un pilier essentiel d'un chantier qui ne sera pas achevé si nous ne pallions pas les défauts structurels dans notre système fiscal et dans le système de gouvernance de nos établissements publics avec l'audace et la responsabilité nécessaires.

Dans son intervention au nom du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, lors de la discussion des deux projets de loi-cadre au sein de la Commission des finances et du développement économique, ce lundi 5 juillet, Fatiha Suddas a expliqué que la justice fiscale est un prélude à la justice sociale et l'un des principaux enjeux du nouveau modèle de développement, et cela ne sera complété que par une révolution tranquille de la politique fiscale nationale.

Elle a ajouté : « Notre espoir est que les deux projets de loi contribuent à provoquer un choc qui rompt avec la période du doute sur la capacité de l'acteur politique au changement et à redonner espoir et confiance en nos capacités collectives, quelle que soit sa position pour aller loin dans le développement de notre pays ».

Fatiha Suddas a également souligné la nécessité de maintenir la cohésion nationale et le consensus autour de ces projets, tout en avançant des observations sur le préambule de ces deux projets de loi, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances dans lequel il a évoqué les déséquilibres soulevés par la Cour des comptes et la Commission spéciale sur le modèle de développement.

« Les déséquilibres n'ont-ils pas été soulevés par les partis politiques ? Par les syndicats ? Par le Parlement ? Par d'autres institutions nationales ? Par les acteurs de la société civile », a martelé Fatiha Suddas, tout en affirmant que « le préambule fait partie de la loi, et la loi fait partie intégrante de notre structure institutionnelle ».

Pour sa part, la parlementaire socialiste Hanane Rihab a indiqué que le projet de loi-cadre sur la réforme fiscale peut être considéré comme le début de l'établissement d'une nouvelle relation entre le citoyen marocain et l'administration fiscale, soulignant que cette réforme constitue également un prélude pour la mise en place d'un Etat juste et fort.

Dans son intervention lors de la discussion du projet de loi-cadre 69.19 relatif à la réforme fiscale, à la Commission des finances et du développement économique, la députée



du Groupe socialiste a expliqué que ce projet est arrivé à point nommé, compte tenu des dysfonctionnements mis à nu par la crise sanitaire de Covid-19 sur les plans financier et fiscal.

Elle a également relevé que ce que l'on attend de ce projet est de rompre avec la corruption, la rente et la fraude fiscale, ainsi que d'atteindre l'équité en matière fiscale, tout en appelant à une véritable réforme au niveau



de la fiscalité locale qui doit être maintenue à l'écart de toute instrumentalisation politique.

Hanane Rihab a estimé que si le projet de loi-cadre atteint les objectifs fixés, notamment l'équité, la justice, l'égalité et la réduction de la pression fiscale sur la classe moyenne, il complètera le grand chantier Royal lié à la protection sociale et à la réforme des entreprises publiques.

T. Mourad

Tenue d'une session commune entre les deux Chambres du Parlement

Le chef du gouvernement présente le bilan de l'action gouvernementale aux parlementaires

Le bilan d'étape de l'action gouvernementale est "qualitatif et positif" puisqu'il est riche en réalisations à impacts concrets sur le citoyen, a souligné, mardi à Rabat, le chef du gouvernement.

"Ce bilan d'étape se caractérise par un nombre de réformes structurelles qui auraient un impact sur les gouvernements futurs", a indiqué Saad Dine El Otmani qui présentait ce bilan lors d'une session commune entre les deux Chambres du Parlement, conformément aux dispositions de l'article 101 de la Constitution.

Dans ce sillage, il a révélé que l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures du programme gouvernemental prises (98% des mesures), selon les données disponibles jusqu'en avril 2021, porte sur les mesures achevées, à un stade avancé d'exécution ou qui s'inscrivent dans la durée avec un pourcentage de 69% et celles en cours de réalisation (24%), en phase de démarrage (2%) et des mesures qui pêtinent ou pas encore lancées (5%).

Le programme gouvernemental pour le mandat 2016-2021 a établi une transition méthodologique importante, puisqu'il a donné pour la première fois au contrat politique, qui nécessite des mécanismes précis

de leadership, de mise en œuvre et de contrôle, une grande importance comme c'est le cas dans les expériences pionnières, a-t-il ajouté.

Le gouvernement s'est engagé à mettre en place ces mécanismes en adoptant un plan exécutif et une commission interministérielle pour suivre et faciliter la mise en œuvre du programme gouvernemental, avec la création d'une cellule auprès du département du chef du gouvernement, chargée du suivi de la mise en œuvre, qui lui fournit des données et contribue à la mise en œuvre de la méthodologie approuvée, a-t-il relevé.

Saad Dine El Otmani a qualifié le gouvernement de "social par excellence", car il a accordé, à travers ses programmes, "un intérêt particulier au développement humain et à la cohésion sociale, notamment en ce qui concerne le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, qui est l'une des principales réformes entreprises par notre pays dans le domaine de la promotion du développement humain", notant l'adoption de la loi-cadre 51.17 pour la première fois depuis l'indépendance comme cadre de référence contraignant pour toutes les parties.

Le budget de l'éducation est passé de 54 milliards de dirhams (MMDH) à 77 MMDH en 2021,

soit une augmentation de 33%, car "malgré le contexte de la pandémie et ses répercussions négatives sur les finances publiques, non pas seulement le budget de l'éducation a augmenté, mais celui de tous projets sociaux visant la cohésion sociale", a-t-il relevé.

Saad Dine El Otmani a passé en revue un ensemble de réalisations et de programmes lancés dans ce cadre, faisant ressortir une hausse du nombre de bénéficiaires du programme "Tayssir", de l'opération "Un million de cartables", du transport scolaire et des cantines.

Ces efforts ont conduit au "développement de l'offre pédagogique et des infrastructures" et contribué à une diminution de la surpopulation aux écoles et des taux de déperdition scolaire ainsi qu'à une augmentation de la scolarisation, a-t-il poursuivi.

Il a dévoilé un ensemble de chiffres sur l'enseignement préscolaire qu'il a qualifié de "success story", affirmant que le programme de généralisation de l'enseignement préscolaire a réalisé un bond qualitatif en termes de nombre de bénéficiaires qui a atteint 900.000 enfants, soit 77% en 2021.

Le chef du gouvernement a également mis l'accent sur les réalisations du programme national de l'éducation inclusive qui concerne les

enfants à besoins spécifiques, soulignant que les établissements inclusifs se sont chiffrés à 3.004, soit 31%, avec 34.000 enfants.

Les mêmes efforts ont été consentis en matière d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, en octroyant des bourses aux étudiants et élèves de la formation professionnelle, et à travers le programme de couverture médicale dont les bénéficiaires sont passés à 300.000 étudiants en 2021, a-t-il poursuivi.

Il a, en sus, noté "une augmentation des cités et des restaurants universitaires, ainsi que des fonds qui leur sont alloués afin de fournir des services dignes aux étudiants". S'agissant du secteur de la santé, Saad Dine El Otmani a souligné que le gouvernement s'est concentré dès le début sur l'augmentation des budgets et des postes budgétaires, précisant que le nombre annuel de ces postes s'est élevé de 1.700 à 4.000 pour atteindre 5.500 en 2021.

Dans la fonction publique, la voie a été ouverte à la valorisation des ressources humaines à travers un projet de loi sur la fonction publique dans le secteur de la santé, a-t-il enchaîné. Concernant les efforts liés aux budgets, il a précisé que le budget consacré à la santé a augmenté d'environ 25% entre 2016 et 2020, soit une amélioration de

7,27% au budget général de 2020, soulignant qu'il s'agit d'une évolution positive vers l'objectif d'atteindre 10% à l'avenir.

Le gouvernement a pris une série de mesures importantes, telles que l'amélioration de la qualité des services, des infrastructures sanitaires et de l'accès aux outils et équipements médicaux, ainsi que la réduction du prix de 1.500 médicaments et du coût de la facture médicale, notamment celui des médicaments destinés à protéger contre les maladies graves et chroniques, en supprimant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

D'autre part, Saad Dine El Otmani a évoqué le projet de protection sociale, transformé par le gouvernement en loi-cadre qui inclut la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) pour les années 2021 et 2022 au profit de 22 millions de personnes, ainsi que la généralisation des allocations familiales pour inclure près de 7 millions d'enfants en âge de scolarisation, bénéficiant ainsi à 3 millions de familles entre 2023 et 2024 avec 300 dirhams par enfant.

Il a également mis l'accent sur l'élargissement de l'assiette des adhérents au régime de retraite en 2024, ainsi que sur la généralisation de l'indemnité de perte d'emploi en 2025.

La vague de chaleur reprend ses droits

Une vague de chaleur avec chergui est prévue du vendredi au lundi ainsi que des averses orageuses localement fortes attendues depuis mercredi dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé mercredi la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, des températures variant entre 40 et 45°C concernent, vendredi, les provinces Béni Mellal, El Hajeb, Fès, Fquih Ben Salah, Kénitra, Khénifra, Khouribga, Meknès, Moulay Yacoub, Ouezzane, Sefrou, Settat, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Taounate, Tata, Taza et Zagora, indique la DGM dans un bulletin d'alerte météorologique faisant état d'un niveau de vigilance orange.

Du samedi au lundi, les températures oscilleront également entre 44 et 48°C dans les provinces de Sidi

Kacem, Sidi Slimane, Kénitra, Taounate, Ouezzane, Fès, Meknès, Moulay Yacoub, El Hajeb, Sefrou, Khémisset, Khénifra, Khouribga, Benslimane, Berrechid, Settat, El Kelaa des Sraghna, Rehamna, Youssoufia, Sidi Bennour, Marrakech, Fquih Ben Salah, Béni Mellal, Taroudant, Guelmim, Assa-Zag, Es-Semara, Tata et Zagora.

Les températures variant entre 40 et 44°C concernent les provinces d'Agadir-Ida-Ou-Tanane, Larache, Chichaoua, Driouch, Chefchaouen, El Jadida, Essaouira (intérieur), Nouacer, Guercif, Nador, Oujda-Angad, Jerada, Safi (intérieur), Sidi Ifni, Taza et Taourirt mais également de 33 à 37°C à Al Hoceima, Casablanca, Mohammedia, Rabat, Salé, Berkane, Skhirate-Temara et Tanger-Assilah.

Par ailleurs, le communiqué précise que cette vague



de chaleur persistera au cours de la semaine prochaine sur le Centre et le Sud avec une baisse notable des températures sur les plaines Nord et l'Oriental.

Accès égalitaire aux droits et amélioration des conditions de détention

L'OMP prône l'harmonisation des lois nationales avec les conventions internationales



S'inscrivant dans le cadre du projet : «Agir pour un accès égalitaire aux droits et pour l'amélioration des conditions de détention», cofinancé par l'Union européenne, ce séminaire a pour finalité de contribuer à la réflexion relative à la mise en œuvre des réformes et mécanismes de protection des droits des détenus; de faire l'état des lieux des réalisations du MNP; d'échanger sur les bonnes pratiques et pistes de participation de la société civile dans la prévention de la torture à l'encontre des personnes privées de liberté; ainsi que d'identifier des modalités de participation de la société civile au MNP.

Ce séminaire a porté sur la nature du MNP mis en place fin 2019, et sur les moyens dont dispose la société civile pour plaider en faveur de la prévention de la torture à l'encontre des personnes privées de liberté. Il a également constitué une occasion pour penser les réformes juridiques et législatives afin de protéger les droits des détenus.

Dans son allocution en l'occasion, Ab-

dellatif Reffoua, président de l'OMP, a souligné que l'organisation de ce séminaire vise à engager un débat national sur la mise en œuvre du MNP, notant que la société civile «est tenue de s'engager dans le suivi des travaux du comité et des rapports qu'il élabore».

Il a mis l'accent sur l'importance du rôle de la société civile en tant que partenaire essentiel, selon les termes de la Constitution, dans l'action des organisations et institutions nationales, soulignant que l'OMP travaille avec ses partenaires notamment le Conseil national des droits de l'Homme, pour évaluer le travail accompli au cours de la période écoulée et formuler des propositions et recommandations en vue de bien mettre en œuvre le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ratifié par le Maroc.

Pour sa part, Abderrafie Hamdi, directeur du monitoring et de la protection des droits de l'Homme, a exprimé sa "fierté" de la mise en place du MNP créé fin 2019,

affirmant que malgré la crise sanitaire du Covid-19, ce Mécanisme a effectué plus de 15 visites dans les établissements pénitentiaires, et émis des dizaines de recommandations.

Il a souligné que cette rencontre avec la société civile «est l'occasion d'évaluer et de présenter le bilan, d'autant plus que la société civile est plus exigeante et, partant, il est de son droit et de son devoir de demander la reddition des comptes».

L'intervention du bâtonnier Abderrahim El Jamaï a mis, quant à elle, l'accent sur les défis auxquels est confrontée la mise en œuvre de ce mécanisme et les enjeux de son amélioration et de la valorisation de son action et de ses tâches pour faire face et traiter ce qu'il a décrit comme des zones d'«ombre législatives et juridiques».

Selon lui, ces "zones d'ombre" sont liées à un certain nombre de défis qui empêchent la mise à nu des pratiques de torture et l'identification de leurs victimes, dont le plus important est lié à l'enquête, soulignant qu'il existe de nombreuses contraintes telles que l'incapacité des avo-

cats à accéder aux dossiers.

Et parmi les défis évoqués par Abderrahim El Jamaï figure la problématique de «l'harmonisation des lois nationales» avec les conventions internationales relatives à la lutte contre la torture et les mauvais traitements et celle concernant le «procès équitable» en veillant à ce que ses conditions soient pleinement remplies, du début de l'enquête jusqu'au procès.

Boubker Largou, président de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH) a, pour sa part, affirmé que la prévention de la torture n'est pas une fin en soi, mais constitue un préluce à l'éradication définitive des pratiques de torture et des mauvais traitements...

Pour ce faire, le président de l'OMDH considère qu'il faut prendre plusieurs mesures, procédures et mécanismes pour atteindre cet objectif. Par conséquent, l'activation du Protocole facultatif doit être considérée comme l'une des mesures qui doivent toujours être prises en considération afin de prévenir la torture, et considérer le Mécanisme national pour la prévention de la torture comme un outil mis en place pour aider l'Etat à prévenir les pratiques de torture.

De son côté, Habib Balkouch, président du Centre d'études en droits humains et démocratie, a estimé dans son intervention qu'il est vital pour lutter contre les pratiques de torture et de mauvais traitements d'accéder à tous les lieux de privation de liberté et à toutes les informations et à tous les documents, tout en appelant à mettre en place une cartographie des lieux de détention et à revoir la loi relative au CNDH qui confère notamment à celui-ci le mandat du Mécanisme national de prévention, et ce en vue d'améliorer ce Mécanisme et de le parfaire en prenant en compte les observations des ONG.

Quant à l'intervention du président de l'Association marocaine des droits de l'Homme, Ahmed El Hajj, elle a porté, entre autres, sur la nécessité d'activer l'indépendance du Mécanisme national de prévention de la torture aussi bien sur le fond que sur la forme.

T. Mourad

La barre plus que symbolique des 1000 cas jours de nouveau franchie

Prudence et vigilance exigées surtout que l'Aïd frappe à nos portes

En début de semaine, dans ces mêmes colonnes, on s'émouvait des quelques mille cas Covid+ recensés en 48 heures, le week-end dernier. Alors on vous laisse imaginer notre angoisse à la lecture du bilan épidémiologique de mardi, faisant état de la détection de 1.177 nouveaux cas en 24 heures. Puis, on a pris connaissance des déclarations du ministère de la Santé britannique. Et là, tout est devenu un peu moins stressant et moins préoccupant. En fin, en partie.

Certes, on grossit quelque peu le trait, mais quand on compare la quiétude avec laquelle le nouveau ministre britannique de la Santé, Sajid Javid, décrypte la flambée des infections dans son pays, et la situation épidémiologique dans le Royaume, difficile de voir la vie uniquement en noir et l'avenir en pointillé de ce côté-ci de la Méditerranée. D'autant que le Maroc et le Royaume-Uni ont opté pour le même vaccin (AstraZeneca).

En effet, Sajid Javid a maintenu lundi dernier l'objectif du gouvernement britannique de lever le 19 juillet les dernières restrictions face au coronavirus encore en vigueur en Angleterre, et ce en dépit de la hausse du nombre des contaminations. « Nous ne voyons pas de raisons d'aller au-delà du 19 juillet dans le maintien des dernières restrictions », a déclaré Sajid Javid, lors de sa première intervention devant les députés en tant que ministre de la Santé, après avoir remplacé Matt Hancock, épinglé pour avoir enfreint les restrictions sanitaires après la révélation par la presse d'une liaison avec une conseillère.

Ainsi donc, le Royaume-Uni s'apprête à



faire table rase du passé pour retrouver une liberté dont les prémices sont apparues lors des rencontres de l'Euro 2020 disputées dans le temple du football britannique, Wembley, avec des gradins quasiment pleins à craquer. La forte accélération de la propagation du variant Delta n'y a rien fait (22.000 nouveaux cas enregistrés). Mais ce scénario n'est pas gravé dans le marbre et il est encore moins transposable au Maroc où le civisme et le sens des responsabilités collectives ne sont pas l'atout premier de la population. Et la discipline dans l'application des gestes barrières et autres mesures préventives, encore moins. Sans oublier des états d'avancement disparates en termes de

campagne de vaccination.

Si au Maroc, un peu moins d'un tiers des citoyennes et citoyens ont complété leur schéma vaccinal avec deux doses (9.194.976), le Royaume-Uni en est à plus de la moitié de sa population. En somme, il n'est pas totalement judicieux de comparer les deux pays. Mais en même temps, il est impossible de ne pas s'étonner de la légèreté avec laquelle les autorités sanitaires britanniques accueillent la flambée des cas Covid+. Un décalage qui fait jaser au Maroc. Et pas qu'un peu. Provoquant des débats endiablés qui ont le don de minimiser la gravité de la situation. Rappelons que 56 nouveaux cas sévères ou critiques ont été admis entre lundi et mardi. Parmi l'ensemble

des cas sévères, 9 sont sous intubation et 141 sous ventilation non invasive. Sans oublier les sept vies envolées portant le total à 9.336 décès.

Heureusement, les motifs de satisfaction ne manquent pas. A commencer par l'avancée de la campagne de vaccination, avec 10.160.373 personnes vaccinées en une dose et 9.194.976 en deux doses, mais aussi les 856 nouvelles guérisons annoncées. Une bonne nouvelle surtout depuis que la «Public Health England» a assuré que si le variant Delta est le plus contagieux de tous, il demeure moins léthal que les variants anglais et sud-africain.

C. Chaabi

La Chine, plus grand producteur de vaccin au monde



La fabrication de vaccin sur la planète est la chasse gardée d'une poignée de pays. Si l'on en croit les chiffres compilés par «Airfinity», une entreprise britannique spécialisée dans les données scientifiques, sur près de

413 millions de doses produites dans le monde depuis le mois de mars 2021, la Chine tire clairement son épingle du jeu. Même si c'est le groupe Pfizer qui a fabriqué le plus de doses avec un total de près de 120 millions, devant Si-

novac (plus de 90 millions) et AstraZeneca (environ 83 millions), l'Empire du Milieu demeure le premier producteur sur la planète et domine la fabrication de vaccins avec près de 142 millions (34 % du total) sur ladite période. En

deuxième position, on trouve sans grande surprise les Etats-Unis, où le cap de 100 millions de doses produites a été largement dépassé (25 % du total).

De l'autre côté de l'Atlantique, et plus précisément sur le Vieux Continent, la Belgique et les Pays-Bas sortent du lot. Ensemble, ils ont fabriqué plus de 81 millions de doses, soit près de 20% du total mondial. Pour sa part, l'Inde n'a pas produit plus de 43 millions de doses jusqu'à présent. Mais c'est assez pour en faire l'un des plus grands fabricants de vaccins au monde, à la différence de plusieurs pays animés par la même ambition mais dont la réalisation se heurte à mille et uns obstacles.

La mise au point d'un vaccin de grande qualité n'est pas une mince affaire. C'est un processus complexe, dont la production dure généralement entre «6 et 36 mois pour la production, le conditionnement et la livraison auprès des populations concernées»,

comme indiqué sur le site web de Sanofi, dont le vaccin anti-Covid devrait être disponible en décembre. Le processus en question comprend l'analyse de chaque lot de vaccin à chaque étape de sa fabrication et certains contrôles qualité sont réitérés par différentes autorités du monde entier. Rien de bien surprenant tant l'enjeu sanitaire est de taille.

De ce fait, la production des vaccins est un processus biologique qui ne doit souffrir d'aucune approximation. Il nécessite un très haut niveau d'expertise et une perpétuelle adaptation du processus de production pour répondre aux exigences réglementaires qui varient d'un pays à l'autre. De plus, d'autres contraintes peuvent surgir, notamment pendant le procédé de fabrication, sur lequel la demande exerce une immense pression, tout comme la recrudescence de nouvelles maladies. Le Sars-Cov-2 en est le parfait exemple.

C.C

Décisions disciplinaires à l'encontre de 15 magistrats

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a émis des mesures disciplinaires à l'encontre de 15 magistrats déférés devant le conseil.

Ces décisions ont été prises après épuisement de toutes les procédures disciplinaires, dans le plein respect des garanties légales, tout en prenant en considération l'approche d'encadrement adoptée comme méthode de travail par le CSPJ à cet égard, a indiqué le Conseil, mardi, dans un communiqué.

Après un examen approfondi et global des rapports et documents figurant dans les dossiers et l'écoute des magistrats concernés, le Conseil a décidé d'innocenter deux juges et de prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre de 13 autres.

Ainsi, le Conseil a décidé d'avertir 7 magistrats, d'avertir et de muter un autre, de blâmer 2 magistrats et de suspendre de manière provisoire pour une période d'un mois avec mutation un magistrat. Par ailleurs, le Conseil a prononcé la révocation à l'encontre de deux magistrats.

Confirmation de la condamnation de Geert Wilders

La Cour suprême néerlandaise a confirmé mardi la condamnation du député d'extrême droite néerlandais Geert Wilders pour avoir promis en 2014 "moins de Marocains" aux Pays-Bas, les juges estimant que les principes de l'Etat de droit valent aussi pour les politiciens.

Le chef du Parti pour la liberté (PVV, troisième plus grand parti à la chambre basse), qui avait été condamné en appel pour "insulte collective" en septembre 2020 sans devoir purger de peine, ne peut plus faire appel.

"La condamnation du suspect, le leader du PVV Wilders, après ses déclarations sur moins de Marocains, reste en vigueur", a déclaré le juge Vincent van den Brink. "Avec cette déclaration, il a offensé tout un groupe de personnes", "à cause de leur origine", a ajouté le magistrat de la Cour suprême, qui siège à La Haye.

Levée de boucliers des ONG contre le communiqué de la rapporteuse spéciale sur le Sahara



Des ONG basées à Genève, et dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC), ont fustigé les allégations contenues dans le communiqué de la rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme au sujet de la situation au Sahara marocain, soulignant que ce communiqué est politisé, non fiable et manque d'objectivité et de professionnalisme.

Dans leurs communiqués, ces ONG reprochent, entre autres, à la rapporteuse d'avoir reproduit dans son texte des éléments de la propagande des séparatistes, et de

faire la sourde oreille aux plaintes et doléances des nombreuses victimes des violations des droits de l'homme dans les camps des séparatistes du Polisario à Tindouf, en territoire algérien.

Dans un communiqué, l'ONG Promotion du développement économique et social (PEDES) a fait part de sa stupéfaction face au contenu de ce « communiqué qui, une fois de plus, comporte de fausses et infondées allégations ».

L'ONG PDES a relevé dans ce sens que les personnes citées dans ledit communiqué ont fait l'objet de condamnations, par la justice marocaine, pour des faits

criminels, y compris l'assassinat de représentants des forces de l'ordre.

L'Organisation rappelle en outre que des observateurs internationaux, jouissant d'une grande notoriété, ont pu constater, de visu, le déroulement des différents procès et ont reconnu de façon évidente, intelligible et équitable le bien-fondé des procédures judiciaires ayant conduit aux condamnations.

Le procès de Gdeim Izik, rappelle la même source, est intervenu dans un Etat de droit profondément renouvelé, à la fois par la Constitution de 2011, par des réformes fondamentales du

Code de Procédure Pénale, et par l'affirmation constitutionnelle des droits de l'Homme avec la création d'un Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) et des commissions régionales (CRDH).

Et de souligner que « les individus, auxquels fait référence le communiqué, ne peuvent guère être qualifiés de « militants politiques pacifiques », tout en proclamant leurs liens avec les milices armées d'un groupe séparatiste (Polisario), au vu et au su de tous ».

L'ONG a appelé, par ailleurs, la rapporteuse spéciale à porter une attention particulière à la situation des défenseurs des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf et dont la responsabilité incombe totalement aux autorités algériennes qui les y maintiennent de force depuis près d'un demi-siècle. Pour sa part, le Réseau Unité pour le développement de la Mauritanie a déploré les nombreuses données fausses contenues dans le communiqué sur la situation dans les provinces du sud.

L'ONG a relevé que ces soi-disant défenseurs des droits de l'homme évoqués par la rapporteuse spéciale instrumentalisent la question des droits de l'Homme au service d'agendas politiques étrangers n'ayant aucun rapport avec les principes des droits de

l'Homme.

Ces pseudo-défenseurs des droits de l'homme dont les noms ont été mentionnés dans le communiqué sont partisans d'une organisation armée et non reconnue par les Nations Unies, fait observer la même source.

L'ONG relève également que le communiqué de la rapporteuse spéciale contre le Maroc contient des préjugés qui ne reflètent pas la réalité et la situation des droits de l'homme dans le Royaume.

L'organisation a tenu à rappeler l'interaction positive et constante de longue date du Maroc avec le système international des droits de l'Homme, mettant en avant les réformes et réalisations importantes accomplies au Maroc sur la voie de la consécration des droits de l'homme et la consolidation de l'édifice démocratique dans le Royaume.

Elle a rappelé la ratification par le Maroc de nombreuses conventions internationales dans le domaine des droits de l'homme, soulignant le rôle important que jouent les institutions actives dans le domaine des droits de l'homme dans le Royaume, parmi lesquelles les Commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme à Laâyoune et Dakhla, dont les actions ont été saluées à maintes reprises par les Nations Unies.

Le Maroc appelle à une mise en œuvre efficace de l'interdiction des armes chimiques

Le Maroc a souligné, mardi, la nécessité pour les Etats membres de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) de consensier des efforts réels en faveur des principes et objectifs de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Président, au nom du Maroc, le Conseil exécutif de l'OIAC, l'ambassadeur Abdelouahab Bellouki a mis en exergue l'importance de veiller à favoriser un dialogue constructif et la recherche du consensus qui constituent des facteurs essentiels pour une mise en œuvre efficace des objectifs de l'OIAC, indique un communiqué de l'ambassade du Maroc à La Haye.

L'ambassadeur du Maroc a, en outre, lancé un appel aux membres du Conseil exécutif en vue de renouveler leurs engagements afin de soutenir le rôle de l'Organisation.

L'ordre du jour de la 97^{ème} session du Conseil exécutif, dont les travaux se déroulent du 6 au 9 juillet, comporte plusieurs points importants pour la mise en œuvre de la Convention, tels que la continuation du processus de destruction des stocks d'armes

chimiques restants, la lutte contre la réémergence des armes chimiques, ainsi que le renforcement des capacités des pays membres.

Le Maroc, en la personne de son ambassadeur Abdelouahab Bellouki, préside le Conseil exécutif de l'OIAC, l'un des organes décisionnels le plus important de l'Organisation pour la période allant du 12 mai 2021 au 11 mai 2022.

Rada Akbar : Femme et artiste à Kaboul

Serai-je encore vivante demain?

Portrait



Les autoportraits de Rada Akbar, à la manière de la Mexicaine Frida Kahlo, constituent sa déclaration d'indépendance et la revendication de son héritage, au nom des Afghanes. A ses risques et périls.

Juges, universitaires, journalistes, militants, jeunes gens instruits, des femmes surtout, plus de 180 assassins les ont ciblés depuis septembre dernier et l'annonce du retrait des forces américaines, selon le ministère de l'Intérieur. Des gens comme elle.

Une couronne sur la tête, une robe pachtoune au plastron brodé ou, ce jour-là pour l'AFP, une tunique de sa confection parée d'un lourd collier kut-chi: des kilos d'argent ciselé, prisé des nomades, qui lui brise le cou.

Une façon pour la peintre et photographe de 33 ans de s'inscrire dans

une descendance héroïque de reines bâtisseuses, de poétesses, de femmes puissantes pour rectifier le roman occidental qui ravale toujours les Afghanes au rang de victimes.

"L'histoire des Afghanes n'a pas commencé en 2001 (avec l'intervention américaine, ndlr). Nous avons un long et riche passé auquel les femmes ont toujours contribué, comme souveraines ou comme combattantes" insiste l'artiste de 33 ans.

Elle aime citer la souveraine Goharshad, au XV^e siècle, qui déplaça la capitale de l'empire timouride de Samarkand à Herat, dans l'Ouest de l'Afghanistan.

Chaque année depuis trois ans, pour la journée des droits des femmes le 8 mars, elle leur rend hommage avec une exposition-installation dressée dans un des anciens palais royaux de Kaboul.

En 2020, huit robes exposées sur des mannequins de vitrine évoquaient une personnalité féminine conquérante - cinéaste, footballeuse... Dans un coin de la pièce, une cape de gaze souillée sous une pluie de pierres commémorerait Rokhshana, lapidée par les talibans pour avoir fui un mariage forcé.

Mais cette année, la dernière édition s'est tenue en ligne, sur le site du musée virtuel de l'artiste, "Abarzanan" (Superwomen, en farsi), en raison des menaces explicites reçues par l'artiste.

Face à une assemblée de chaises vides drapées de blanc, figurant les absents, Rada Akbar a énuméré les noms des victimes.

A la veille du retrait complet des forces américaines et occidentales d'Afghanistan, les talibans font le mé-

nage, estime-t-elle. "Leur but n'est pas seulement de nous tuer, on n'est pas si nombreux. Mais de réduire tout le monde au silence". "Le message c'est, continuez et vous serez tués".

Comme la plupart de ses amis, elle a réduit ses déplacements, renoncé à toute forme de routine. "Il nous faut rester en vie sinon, à quoi bon".

Elle vit seule depuis dix ans dans son appartement, ce n'est pas si courant dans ce pays, avec le soutien de sa famille: un père éditorialiste aujourd'hui décédé, une mère institutrice, qui ont toujours soutenu leurs cinq filles dont l'une, Shaharзад, dirige la Commission indépendante des droits humains.

"C'était commun dans la génération de mes parents. Autrefois la société n'était pas si conservatrice", relève Rada.

Pourtant ses parents sont nés dans un village de Jowzjan dans le Nord du pays, province du cruel chef de guerre ouzbèke Abdul Rashid Dostum.

"Les femmes avaient bien plus de liberté par le passé, mais tout a changé avec l'arrivée des moudjahidines", les chefs de guerre qui ont d'abord combattu les Soviétiques au nom de l'Islam dans les années 1980 avant de s'entre-déchirer au gré de leurs intérêts et de ceux de leurs parrains - dont les Etats-Unis.

"Regardez maintenant l'image des Afghanes: des femmes en burqa constamment violentées."

A l'inverse, après 20 ans de présence américaine, "être +moderne+ c'est parler anglais et s'habiller à l'occidentale. On attaque notre culture. C'est une autre forme de colonisation", dé-

nonce-t-elle.

Mais ce qui déclenche sa fureur par dessus tout, ce sont ces étrangers, diplomates et journalistes, qui lui demandent maladroitement si elle se sent "vraiment représentative des femmes afghanes".

"C'est un manque de respect, c'est insultant: comme si mes valeurs, mon style de vie n'étaient pas les bons, que je n'appartenais pas à ce pays."

"C'est une façon de me traiter comme un obstacle au processus de paix", juge-t-elle.

Depuis l'accord signé en février 2020 entre les talibans et les Américains qui garantit le retrait "inconditionnel" de ces derniers (fixé depuis au 11 septembre), l'artiste et ses amis, les femmes surtout, se sentent trahis.

"Il n'y a aucune garantie de préserver les droits que nous avons conquis. Cet accord est une trahison qui légitime les talibans."

Droite, intransigeante, toujours tenue, Rada Akbar avoue "perdre espoir".

"Je suis née et j'ai grandi dans la guerre; depuis que je suis enfant je me suis toujours battue pour mes droits, comme mes parents nous l'ont enseigné."

"Mais aujourd'hui, difficile de garder espoir. Chaque jour peut être le dernier. Et ce n'est pas que moi, on ressent tous la même chose. Que va-t-il se passer demain, serai-je encore vivante?"

"Ma concentration, ma créativité s'en ressentent", avoue-t-elle. "Comme tous les Afghans j'ai peur de l'avenir".



Je suis née et j'ai grandi dans la guerre; depuis que je suis enfant je me suis toujours battue pour mes droits, comme mes parents nous l'ont enseigné

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Mettre ses idées au propre.
- II. Agamemnon la sacrifia pour du vent.
- Préposition ou négation, selon le sens.
- III. Divine avec du champagne.
- C'est de la marjolaine.
- IV. Donne mauvaise haleine.
- Dans une situation embarrassante.
- V. Par ici la sortie. - Donna un conseil de bon sens à un monarque.
- VI. Belle plante pour une noce.
- Certains Russes le regrettent.
- Juge sans queue ni tête.
- VII. Est toujours partant. - Minimum pour la distanciation sociale.
- VIII. Au cœur de l'Etna. - Coquine.
- Championne de tir.
- IX. Un petit qu'on a à la maison.

- Facilement porté.

- X. Pas tout à fait mais presque.

Verticalement.

- 1. Telles de vraies hyènes.
- 2. Bout de bois. - Ses fruits sont mûres.
- 3. Métal nommé d'après la ville de Thulé.
- Moins onéreuse que l'autoroute.
- 4. Qu'il repose en paix.
- Les grandes familles.
- 5. Ayant une longue expérience.
- Refus de la réalité.
- 6. Il a la vie devant lui. - Changés de poste.
- 7. Prends les choses de haut. - C'est ainsi.
- 8. Protège le marin. - Assure le transport.
- 9. Insiste lourdement. - Mesure en couture.
- 10. Prise d'eau. - Le petit du IX horizontal.
- 11. Service post-opérateur. - Fruit de mer.
- 12. Couvrant d'un beau manteau.

Grilles de sudoku

Facile

7	4	1	9		5			
		8		4		9		7
6			7	8				
8	3	7	5		6		2	
4	2		1	6	7		8	
		6	8				9	
2	4		3		8			
		4		2	3	7	5	

Moyen

6			8	2				
	2				4			
	4	3	9			6	1	
4	8			7	9			
		7				3		
		6	9				7	4
8	3		6	9		5		
		5					3	
			1	5				7

Difficile

			3	9		7	5	
			7		5	3	6	
5	3				9			
		1	8		2			
		6			5	1		
9	4	8		3				
6	7	4	2					

Expert

		8	5	7				
			9	7		8		
		4						2
	8	9			6			
7	1					2	3	
		3			1	9		
3					2			
	5	6	7					
		6	1	4				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	2	8	1	5	4	6	7	3
6	3	5	8	7	2	1	4	9
7	4	1	9	3	6	8	2	5
3	7	6	2	9	5	4	8	1
8	9	2	7	4	1	5	3	6
1	5	4	6	8	3	2	9	7
5	1	7	3	2	8	9	6	4
4	8	9	5	6	7	3	1	2
2	6	3	4	1	9	7	5	8

Moyen

3	7	2	4	1	6	5	8	9
5	1	6	9	8	7	3	2	4
8	4	9	5	3	2	1	6	7
1	6	7	8	4	3	2	9	5
9	3	5	6	2	1	7	4	8
4	2	8	7	9	5	6	1	3
6	8	1	3	5	4	9	7	2
2	5	4	1	7	9	8	3	6
7	9	3	2	6	8	4	5	1

Difficile

8	2	5	1	3	7	9	6	4
6	4	9	2	8	5	7	1	3
1	3	7	6	9	4	2	5	8
2	8	1	7	4	6	3	9	5
9	6	4	3	5	2	1	8	7
5	7	3	8	1	9	4	2	6
7	1	8	9	6	3	5	4	2
3	5	6	4	2	1	8	7	9
4	9	2	5	7	8	6	3	1

Expert

9	6	2	3	5	7	4	8	1
1	7	4	2	8	6	9	5	3
8	5	3	9	1	4	6	7	2
7	2	9	8	3	1	5	4	6
3	1	6	4	9	5	7	2	8
5	4	8	6	7	2	3	1	9
4	3	7	1	2	9	8	6	5
2	9	5	7	6	8	1	3	4
6	8	1	5	4	3	2	9	7

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	E	S	A	V	E	N	T	U	R	E	S
II	E	M	O	U	S	S	E	R		A	C	E
III	T	A	C	T		C	U	I	S	T	O	T
IV	A	N		E	R	A	F	L	E	E	S	
V	L	E	G	U	E	R		L	I	S	S	E
VI	L		N	I	P	P	E	E	S		E	V
VII	I	S	O	L	E	E	S		M	I	R	E
VIII	S	E	L		T	E	T	U	E	S		Q
IX	E	X	E	G	E	S	E	S		S	O	U
X	R	E	S	T	E		R	A	M	U	R	E

Economie

Chari devient la première start-up maghrébine à intégrer le prestigieux accélérateur Y Combinator

YCombinator est un accélérateur de start-up basé à San Francisco. Il est connu pour être l'incubateur de start-up le plus sélectif au monde puisque seulement 1% de celles qui y postulent y sont acceptées.

De grands noms tels que Airbnb, Dropbox, Stripe, Twitch, Sendbird, Reddit, ou encore Zapier sont passés par Y Combinator. Chari devient ainsi la première start-up opérant sur plusieurs marchés maghrébins à rejoindre les rangs de YC.

En acquérant 7% de la société Chari, Y Combinator rejoint le prestigieux tour de table de la start-up marocaine déjà composé de Venture Capitalists européens et américains tels que Orange Digital Ventures (bras armé financier de l'opérateur télécom français Orange) ou encore Plug and Play (Venture Capitalist le plus actif de la Silicon Valley).

Sophia Alj et Ismael Belkhatay, co-fondateurs de Chari, participeront au 'summer batch 2021' de Y Combinator qui se tiendra entre juillet et septembre 2021. A l'issue de ce programme d'accélération, la start-up Chari sera présentée pendant 'Demo Day' à un parterre de plus de 1000 Venture Capitalists internationaux à la recherche de nouvelles pépites.

"C'est un honneur pour nous d'avoir été sélectionné à Y Combinator. Nous allons faire partie du cercle très fermé des YC Alumni, nous permettant de profiter d'un réseau mondial de start-up et start-upers ayant brillamment réussi. Nous pourrions ainsi créer beaucoup de valeur pour la start-up marocaine Chari", nous confie Ismael Belkhatay, CEO et cofondateur de Chari.

Pour rappel, Chari est une application de e-commerce B2B permettant aux commerces traditionnels de proximité de s'approvisionner de l'ensemble des produits revendus dans leur magasin avec la promesse de se les faire livrer en moins de 24h. Chari a été incubé au sein du groupe Dislog avant de rejoindre les rangs de station F Paris et de séduire plus de dix mille épiceries au Maroc. Lancée en janvier 2020 par le duo Ismael Belkhatay et Sophia Alj, Chari connaît une croissance mensuelle de plus de 10% et prévoit de clôturer l'année

2021 à un chiffre d'affaires de plus de 200 millions de dirhams. Fin 2020, Chari a reçu le prix de la start-up africaine de l'année décerné par l'opérateur télécom français Orange, lors d'un concours auquel ont participé plus de 500 start-up.

Le déficit commercial repart à la hausse à fin mai



Le déficit commercial s'est aggravé en mai 2021, atteignant 80,95 milliards de dirhams (MMDH) à fin mai 2021, selon les chiffres de l'Office des changes rendus publics récemment.

Après quatre mois d'allègement observé en janvier (32,7%), février (15,9%), mars (11,2%) et avril (4,2%), il s'est établi à 80,95MMDH à fin mai 2021 contre 73,33MMDH à fin mai 2020, soit une hausse de 10,4% ou +7,62MMDH. Tandis

que le taux de couverture, quant à lui, s'améliore de 2,7 points (61% à fin mai 2021 contre 58,3% durant la même période de l'année précédente). Dans ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois de mai 2021, l'Office des changes indique que les exportations se sont situées à 126,68MMDH au terme des cinq premiers mois de l'année. Ce qui correspond à une hausse de +23,5%, équivalant à 24,14MMDH.

En parallèle, les importations ont enregistré une augmentation de +31,77MMDH correspondant à une progression de +18,1%, relève la même source.

D'après les explications de l'Office des changes, la hausse des importations de marchandises (+18,1%) est liée à l'augmentation des achats de la totalité des groupes de produits, principalement, des produits finis de consommation (+12,64MMDH), des demi produits (+6,83MMDH), des biens d'équipement (+6,28MMDH) et des produits énergétiques (+2,79MMDH).

Selon les statistiques relatives à cette période, la hausse des importations de produits finis de consommation (+34,8%) est inter-

venue suite essentiellement à l'augmentation des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+57,1%) et à ceux des voitures de tourisme (+54,2%).

Comme le relève l'Office dans sa note, après une baisse affichée en 2020 suite aux effets du Covid19, les importations de ces deux produits sont reparties à la hausse pour atteindre des niveaux presque similaires à ceux réalisés en 2019.

La même source note que les importations des demi produits qui se sont situées à 45,15MMDH à fin mai 2021 contre 38,32MMDH une année auparavant, soit une hausse de 17,8%, en raison principalement de la hausse des achats des fils, barres et profilés en cuivre (+72,5%).

Dans le même sillage, les achats des biens d'équipement ont progressé de 14,4%, passant de 43,50MMDH à fin mai 2020 à 49,79MMDH à fin mai 2021, fait sa voir l'Office soulignant ainsi que la part de ces deux groupes de produits dans le total des importations à fin mai 2021 s'est située à 45,7%.

Côté exportations des marchandises, il ressort des données analysées qu'à fin mai 2021, elles ont enregistré un accroissement de

23,5% (+24,14MMDH) pour s'établir à 126,68MMDH contre 102,53MMDH un an auparavant.

« Cette hausse concerne les ventes de la majorité des secteurs, principalement le secteur de l'automobile, celui du textile et cuir et celui des phosphates et dérivés », relève l'Office précisant à ce propos que les exportations du secteur automobile ont atteint 35,38MMDH à fin mai 2021 contre 23,66MMDH une année auparavant. Ce qui représente une augmentation de +49,5% équivalant à +11,71MMDH.

L'Office des changes attribue cette évolution principalement à la hausse des ventes du segment de la construction (+44%) et celles du segment du câblage (+47,4%), deux compartiments dont les exportations sont restées égales à celles réalisées durant la même période en 2019, 33,9% et 53,9% à fin avril 2021. Au niveau minier, il apparaît que les exportations des phosphates et dérivés ont bondi de 17,4% (+3,57MMDH), pour s'élever à 24,15MMDH à fin mai 2021 contre 20,58MMDH à fin mai 2020, en raison principalement de la hausse des ventes de l'acide phosphorique (+2,183MMDH) et celles des engrais naturels et chimiques (+1,71MMDH).

Il est à noter que les exportations du secteur agriculture et agroalimentaire, celles de l'électronique et l'électricité et celles des autres extractions minières ont affichées des hausses respectives de 6,7%, 40,2% et 55,2% à fin mai 2021, selon l'Office des changes. Alors que les exportations du secteur de l'aéronautique se sont établies à 5,516MMDH à fin mai 2021 contre 5,904MMDH à fin mai 2020. Ce qui r à une baisse de 6,6% (-388MMDH).

Ainsi, « la part de ce secteur dans le total des exportations perd 1,4 point s'établissant à 4,4% contre 5,8% une année auparavant », fait sa voir l'OC.

Alain Bouithy

Les exportations enregistrent un accroissement de +22,3% plus important que celui des importations (+10,7%)

Un groupe marocain va investir 3,3 milliards USD au Niger



Le groupe marocain Ymmy Finance Holding va investir 1.824 milliards FCFA, soit 3,3 milliards de dollars US, dans une série de projets industriels et d'infrastructures à Niamey, capitale du Niger, selon le groupe marocain et la mairie de la ville.

"Les projets sont au nombre de six qui seront réalisés sur 8 ans et la majorité relève d'un contrat Partenariat-Public-Privé (PPP) pour un coût de 3,3 milliards de dollars", a indiqué le président du groupe marocain, Ahmed Lotfi, devant les autorités de la ville.

"Le protocole d'accord a été signé samedi" entre les deux parties et c'est l'aboutissement "de deux ans de pourparlers" avec le groupe marocain, a souligné, pour sa part le maire cen-

tral de Niamey, Oumarou Dogari

En concret, rapporte la MAP, les projets concernent la réalisation d'un complexe agroalimentaire (embochure du bétail, culture fourragère, abattoir, transformation de viande, filière lait et aviculture), la construction d'une "ville nouvelle" avec près de 40.000 logements sociaux et un centre commercial sur plus de 1.000 hectares, selon le site internet de la mairie de Niamey.

Les autres projets visent la réalisation d'une "smart city" le long des rives du fleuve Niger, la construction d'une zone industrielle (destinée également à l'export) et l'installation de 20.000 lampadaires solaires fabriqués par des entreprises marocaines.



L'inflation à 1,7% au deuxième trimestre

La croissance des prix à la consommation se serait nettement accélérée au deuxième trimestre 2021, s'établissant à 1,7% en glissement annuel, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Cette évolution aurait été le résultat d'un rebond de 2,1% des prix des produits non-alimentaires et d'un accroissement de 1,3% de ceux des produits alimentaires, explique le HCP dans son point de conjoncture du T2-2021 et perspectives pour le T3-2021.

Les prix de l'énergie, des fruits frais, des viandes de la

volaille, des huiles, des œufs et du fromage se seraient le plus redressés, poussés principalement par l'accroissement des cours des matières premières importées, particulièrement agricoles et énergétiques, relève la même source.

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix soumis à l'intervention de l'Etat et les produits à prix volatils, aurait, pour sa part, connu une croissance de 1,1% sur un an, tirée par l'accélération des prix de ses principaux postes, en particulier ceux des produits manufacturés (+1,3%, après +0,6%).

La loi-cadre n°69-19, une étape importante dans le processus des réformes fondamentales

Le projet de loi-cadre n°69-19 relatif à la réforme fiscale constitue une étape importante, qualitative et structurelle dans le processus des réformes fondamentales au Maroc, ont affirmé, lundi, les représentants des groupes parlementaires de la majorité et de l'opposition à la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants.

S'exprimant lors d'une réunion de ladite commission, consacrée à la discussion générale du projet de loi-cadre n°69-19 et du projet de loi-cadre n°50-21 relatif à la réforme des établissements et entreprises publiques (EEP), ces groupes ont souligné que la réforme fiscale intervient dans un contexte important caractérisé par la diversité du tissu économique et le saut qualitatif réalisé par l'économie nationale, rapporte la MAP.

Il s'agit également d'une situation confortable où le Royaume connaît des réformes structurelles

qui ont permis de relancer et diversifier l'économie nationale, ainsi que de rétablir les indicateurs macro-économiques.

A cet égard, le groupe parlementaire du Parti de la Justice et du développement (PJD) a estimé que la réforme fiscale s'opère d'une position de force et d'une manière volontaire qui explore l'avenir pour l'économie nationale, notant que la loi-cadre constitue un mécanisme constitutionnel à mettre à profit d'une manière à assurer la pérennité des réformes structurelles et de leur conférer une orientation stratégique autour des priorités et des objectifs fondamentaux de la réforme convenue.

La loi-cadre, a-t-il poursuivi, est le fruit d'un diagnostic participatif et d'un dialogue entre les différents intervenants dans les secteurs public et privé dont la dernière étape en date remonte aux Assises nationales sur la fiscalité, saluant cette réforme qui aura un impact positif sur les finances publiques et l'économie nationale.

Pour sa part, le groupe du Parti Authenticité et Modernité (PAM) a fait savoir que la réforme fiscale devrait permettre une distribution équitable de la richesse et assoier l'équité sociale, faisant remarquer que cette réforme, tant attendue, intervient après un diagnostic de la réalité du système fiscal marocain dont les dysfonctionnements ont fait l'unanimité parmi les institutions et les experts intéressés.

Le groupe, qui a indiqué que ce projet de loi-cadre dessine les contours d'une politique fiscale et économique pour les cinq années à venir, a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre cette réforme qui

est le point de départ du déploiement de l'ensemble des chantiers du Royaume, à l'instar du nouveau modèle de développement (NMD) et de la généralisation de la protection sociale. Il a aussi mis l'accent sur l'importance de rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration fiscale. De son côté, le groupe du rassemblement constitutionnel a souligné que le projet de loi-cadre incarne l'engagement de l'Etat à établir une politique fiscale "juste et équitable", comme stipulé dans la Constitution de 2011.

Faisant part de son souhait de voir le projet de loi établir des principes fondés sur le dialogue, le groupe a appelé à définir les attributions et la structure de l'Observatoire national de la fiscalité et à intégrer le secteur informel lequel entrave le processus de réforme du système fiscal. Le Groupe istiglalien de l'unité et de l'égalitarisme a, pour sa part, affirmé que le projet de loi-cadre aura des effets importants sur l'économie nationale et sur le développement inclusif en général, ainsi que sur la mise en place des dispositions du NMD, ajoutant que la discussion de ce projet de loi intervient dans des conditions exceptionnelles.

Il a aussi signalé que "le projet est arrivé assez tardivement après trois Assises sur la fiscalité, ce qui a conduit à une perte de temps politique et de la réforme économique, ainsi qu'à la perturbation de la voie du développement", s'interrogeant à cet effet, sur "la raison de la précipitation dans la discussion dudit projet de loi-cadre qui nécessite davantage de temps pour l'adopter, en vue d'améliorer la qualité de ses dispositions via l'ouverture sur les avis des experts".



Par ailleurs, le groupe Haraki a considéré que ce projet prévoit effectivement les bases et les principes encadrant un système fiscal global et inclusif qui répond aux aspirations et ce, en harmonie avec les orientations du Royaume, lesquelles sont basées sur les discours royaux, la Constitution, les recommandations des 3èmes Assises nationales sur la Fiscalité et le NMD. Il a également estimé que la réforme fiscale constitue le maillon principal en matière de financement de diverses politiques, d'autant plus que l'impôt dans sa philosophie générale intègre un principe de solidarité et découle d'un principe constitutionnel qui stipule que tous supportent, en proportion de leurs facultés contributives, les charges publiques. Le groupe socialiste a, pour sa part, souligné l'importance du projet de loi-cadre qui intervient dans un contexte caractérisé par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et un dynamisme social et mobilisateur, notant que le projet s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à réformer les finances publiques, réduire la pression fiscale sur la classe moyenne et préserver son

pouvoir d'achat, ainsi qu'à incarner la justice fiscale selon le principe de participation égalitaire et solidaire.

Aussi, a-t-il relevé que le projet pourrait assurer la justice en garantissant l'égalité entre les Marocains dans le domaine fiscal et investir les recettes fiscales dans des projets sociaux (santé, éducation et emploi), considérant que le projet constitue un mécanisme pour établir une nouvelle relation entre le citoyen marocain et le système fiscal.

Le groupement parlementaire du Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) a, de son côté, noté que le projet de loi-cadre constitue une "réforme politique" par excellence et établit une nouvelle génération de réformes. Il contribuerait aussi au traitement de nombreux problèmes de société et au suivi des chantiers structurants comme ceux de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté.

Le projet de loi vise également, selon le groupement parlementaire, à lutter contre les disparités spatiales et sociales, à donner une impulsion vers une économie forte et créatrice de la richesse et de l'emploi, et à jeter les bases d'une politique fiscale équitable.



Le projet pourrait assurer la justice en garantissant l'égalité entre les Marocains dans le domaine fiscal

ABCW-2021: Vers une Afrique prête pour la nouvelle ère du Blockchain

La semaine africaine de la Blockchain (Africa Blockchain Week/ABCW-2021) est une plateforme annonciatrice d'une Afrique prête pour la nouvelle ère du Blockchain, a affirmé, récemment à Rabat, le représentant et coordinateur général de l'ABCW-2021, Hicham Belarbi.

Le Maroc se démarque cette année par l'organisation de l'Africa Blockchain comme étant l'un des événements les plus importants dans l'histoire de l'Afrique au cours de cette décennie, a relevé M. Belarbi dans une déclaration à la MAP en marge de la clôture de l'ABCW-2021.

L'ABCW, a-t-il expliqué, a été initiée en partenariat entre Marita Group Holding, un conglomérat basé à Rabat et qui opère au Maroc, en Afrique et dans quatre continents et NexChange Group, basé à Singapour avec des bureaux en Europe et aux Etats-Unis, qui opère depuis une dizaine d'années dans le domaine de l'organisation des événements et dans la préparation et la facilitation des investissements. De ce partenariat est né Marnex Blockchain Holding, un écosystème qui va s'ériger en pont entre le monde et l'Afrique, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de NexChange

Group, Juwan Lee, a indiqué que l'ABCW-2021 a été un "véritable succès", marqué par la participation de plus de 10.000 personnes et 25 médias partenaires et par le soutien d'une vingtaine d'organismes, faisant part de ses vives remerciements aux partenaires africains du groupe. "Cet événement est vu comme une opportunité dans le sens où le partenariat entre Marita Group Holding et NexChange a contribué à la mise en place du blockchain en Afrique et à l'offre d'opportunités d'investissements au Maroc et en Afrique", a-t-il fait valoir.

M. Lee a, en outre, tenu à remercier les au-

torités marocaines d'avoir facilité et permis son voyage au Maroc durant cette période difficile de pandémie, notant que cela a contribué significativement au succès de cet événement.

La semaine africaine de la blockchain a été initiée le 28 juin à Rabat, sous forme d'un sommet virtuel visant à donner aux acteurs majeurs de cette technologie l'opportunité de présenter un aperçu de la situation des banques virtuelles, de l'industrie de la cryptomonnaie et des paiements, tout en évaluant les défis réglementaires et les opportunités offertes par la blockchain aux pays africains.

“Les Croods 2” de retour au cinéma avec une nouvelle aventure hilarante



Les histoires prennent souvent du temps à naître. Après huit ans d'attente, les nouvelles aventures des Croods sortent enfin au cinéma. Il aura fallu pour cela affronter une restructuration chez Dreamworks et une pandémie de coronavirus.

“Il y a quelques années, en avril 2016, Universal a fait l'acquisition de Dreamworks et plusieurs projets de films ont été mis sur pause. Quand ils ont pu reprendre leur travail, les réalisateurs d'origine étaient passés à autre chose et développaient d'autres films”, raconte le producteur Mark Swift, qui a alors pris le relais sur le projet avec le scénariste Joel Crawford, qui signe ici son premier film. Trouver la bonne histoire pour ne pas décevoir les fans a été un véritable défi, tant le premier volet est devenu un véritable classique, souligne le réalisateur : “Notre défi n'était pas juste de faire un autre film, mais de trouver une bonne histoire suffisante pour continuer la franchise.

On avait beaucoup de pression sur les épaules. Quand on est arrivé sur le projet avec Mark, plusieurs équipes avant nous avaient déjà essayé sans succès de trouver la bonne histoire. Je crois qu'on a beaucoup bénéficié de ces tentatives, d'autant qu'on a choisi d'adopter une démarche de fans en se demandant quelle histoire on aurait envie de découvrir si on allait au cinéma voir ce film.”

Après avoir vécu une vie de dangers

et de catastrophes, les Croods découvrent derrière un immense mur une oasis où s'installer. Seul hic: une famille, les Bettermans, y vit déjà. “On s'est dit que la saga des Croods est une histoire de changement. On s'est demandé quel serait le prochain gros événement dans la vie des Croods et l'idée de la rencontre avec une autre famille s'est imposée”, complète Joel Crawford. Le film ne s'en tient évidemment pas là. On y retrouve l'humour potache et truffé de référence de nombreuses productions Dreamworks, comme Shrek ou Les Trolls. Joel Crawford, qui s'appuie en V.O. sur un casting vocal de ténors de l'humour US (Nicolas Cage, Leslie Mann, Ryan Reynolds), reconnaît avoir puisé son inspiration dans le cinéma comique contemporain de la bande à Judd Apatow (Frangins malgré eux, Supergrave, 21 Jump Street) et dans la grande tradition burlesque.

Une fois installés chez les Bettermans, les Croods rencontrent une tribu de féroces singes dont la principale caractéristique est qu'ils se parlent en langage des poings! Est-ce une métaphore de la manière dont les discussions à l'ère des réseaux sociaux? “Ces singes qui se frappent pour se parler, c'était une manière amusante d'explorer la manière dont on communique aujourd'hui et dont on cesse parfois de s'écouter”, note Joel Crawford. “Les Croods comme les Bettermans ne voient que leur propre intérêt et ne tien-

ent pas compte de ce que ressentent les autres. Le film parle de ce qui se passe lorsque l'on blesse une autre communauté.”

En huit ans, les techniques d'animation ont beaucoup évolué. Joel Crawford a pu bénéficier du savoir-faire de Dreamworks pour imaginer un monde préhistorique captivant: “On voulait que le public, en regardant le film, fasse la même expérience que les Croods, qu'il soit happé par ces couleurs chatoyantes et cette saturation de beauté. C'est ce qui nous a conduit à faire un film plus lumineux que le précédent.” “Ce sont nos scènes Willy Wonka”, précise Mark Swift en référence à Charlie et la Chocolaterie de Roald Dahl. “Les Croods 2 devait avoir l'air plus fantastique et plus attrayant que ce que nous avions fait précédemment, car l'action est censée se dérouler dans un paradis terrestre.” Ils ont peuplé cet univers décalé de créatures surprenantes, comme un croisement inédit entre le loup et l'araignée, qui contre toute attente se révèle plus mignon qu'effrayant. “Ce qui est formidable avec ce monde, c'est qu'il n'y a aucune règle. Toutes les créatures peuvent exister. On a dit à notre équipe artistique, ‘faites vous plaisir’. Pour chaque créature que vous voyez à l'écran, il y a une dizaine de créatures qu'on n'a pas réussi à mettre dans l'histoire”, raconte Mark Swift.

L'histoire a également des résonances contemporaines. Signe que les temps ont

changé depuis le premier volet, le récit tourne davantage autour de l'émancipation des personnages féminins et met en avant l'amitié féminine, une dimension rarement exploitée dans les films d'animation pour enfants. C'est aussi un film qui apprend à se méfier des apparences: l'oasis cachée des Bettermans, où s'installent les Croods, n'est pas forcément un paradis, malgré le confort qu'il apporte:

“Découvrir ce nouveau monde où tout semble parfait, qui semble répondre à toutes les questions qu'on se pose, est une manière de questionner ce qu'on rêve d'avoir”, analyse Mark Swift. “Si cette nouvelle famille semble tout avoir, ils n'ont personne avec qui partager. Ils se sont enfermés derrière un mur et leur fille n'a jamais rencontré un autre enfant. Ce n'est pas un monde parfait. Être ensemble et abattre ces murs est peut-être la meilleure manière d'être heureux.”

Ce mur derrière lequel se cachent les Bettermans n'est pas une référence au mur que voulait ériger Donald Trump entre les États-Unis et le Mexique, précise Mark Swift: “Au début, on a fait attention pour que ça ne donne justement pas cette impression, mais quand le coronavirus est arrivé, le mur de notre film a complètement changé de sens: nous nous sommes tous retrouvés à vivre derrière des murs, et je crois que je peux parler au nom de tous en disant que personne n'apprécie cette expérience!”

Inauguration à Rabat de l'exposition “Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc”

L'exposition “Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc”, a été inaugurée, mardi à Rabat, au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), une première en Afrique et dans le monde arabe. Visible jusqu'au 9 octobre 2021, l'exposition “Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc” retrace le voyage d'Eugène Delacroix au Maroc en 1832 à travers une sélection de tableaux, de dessins, d'aquarelles mais également la quasi totalité des objets, des vêtements, des armes et des instruments de musique qu'il a rapportés de son voyage et qui l'ont accompagné durant toute sa carrière d'artiste.

Comme beaucoup d'artistes de sa génération, Delacroix avait rêvé d'un Orient aux contours géographiques mal définis. Les Poèmes de Byron, objets et textiles ramenés de voyages par des amis, tableaux et gravures représentant des costumes orientaux ou des odalisques avaient nourri son imagination avant de faire le voyage de sa vie au Maroc. Dès son retour en France, et jusqu'à sa mort, Delacroix ne cesse de

reproduire dans ses œuvres les nombreuses influences rapportées de son voyage.

Instruments de musique, armes, poire et corne à poudre, sacoches en cuir, gargoulettes, plats en céramique et vêtements masculins brodés sont autant d'objets présentés dans le cadre de cette exposition, organisée par la Fondation nationale des musées (FNM) et le Musée national Eugène-Delacroix – établissement public du Musée du Louvre autour du parcours de Delacroix en tant que premier ambassadeur de la lumière, des couleurs, des costumes et des traditions marocaines qu'il dessine et peint avec émerveillement.

Dans une allocution de circonstance, le président de la FNM, Mehdi Qotbi, a indiqué que cette exposition permettra de découvrir Delacroix, “un peintre qui a apporté des couleurs et a révolutionné la scène artistique de son époque” et de revenir sur son voyage initiatique au Royaume, lequel apporte une clé de lecture et de compréhension d'une certaine époque au Maroc, sur les

plans historique, diplomatique et surtout artistique. Il n'a pas manqué de souligner l'importance de cette exposition, qui est “un motif de fierté” pour le Maroc, ainsi que la dynamique impulsée par SM le Roi Mohammed VI dans le domaine de la culture.

Pour sa part, la directrice du Musée national Eugène-Delacroix et co-commissaire de l'exposition, Claire Bessède, s'est félicitée du “regard d'expert” porté sur les œuvres de Delacroix, mettant en avant l'effet qu'a eu le Maroc sur le parcours artistique d'un peintre ayant marqué son époque. “Pendant plus de 30 ans Eugène Delacroix va représenter le Maroc à travers ses tableaux qu'il a fait dans son atelier à Paris”, a-t-elle indiqué, rappelant que le peintre se basait “sur ses dessins, sur ses objets, sur sa mémoire et sur ses souvenirs” pour donner vie à son voyage au Maroc. “Delacroix est le premier artiste à être venu au Maroc”, a-t-elle relevé, notant qu'à travers ses tableaux du Maroc, le peintre a créé “un univers pictural cohérent avec une qualité de couleurs et

une modernité dans la touche qui va influencer des artistes comme Matisse”.

En effet, au-delà de l'importance qu'a eue le Maroc dans ses œuvres, Delacroix a influencé de nombreux artistes qui ont revendiqué d'avoir inscrit leurs pas sur les siens, dont Odilon Redon, Benjamin-Constant, Alfred Dehodencq, Henri Regnault et Georges Clairin puis au 20ème siècle, Lucien Levy-Dhurmer, Théophile-Jean Delaye ou encore Charles Camoin. Sur ce sujet, Abdelaziz El Idrissi, directeur du MMVI et co-commissaire de l'exposition, a relevé que Delacroix a “le mérite d'avoir changé l'orientation des artistes de l'Italie et de l'Orient vers l'Afrique du Nord et vers le Maroc en particulier”. “Ce passage vers l'Afrique du Nord a tout simplement réorienté le sens d'intérêt des artistes européens”, a-t-il fait remarquer, notant que Delacroix avait constitué une collection à dimension patrimoniale “très intéressante”.

Selon lui, cette collection ethnographique et patrimoniale qui remonte au

début du 18ème siècle a pour particularité d'être une “collection datée avec un postquam et un antequam” (NDLR avant, après). “Il s'agit d'une collection antérieure aux influences tardives qui va arriver au Maroc à partir de la deuxième moitié du 19ème siècle”, a ajouté M. El Idrissi, y voyant “un élément pouvant servir de référence” pour mener des études sur les collections disponibles dans les musées du Royaume.

La cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence de membres du corps diplomatique accrédité à Rabat, de journalistes et d'acteurs culturels aussi bien du Maroc que de France, a été suivie par l'exploration des différents objets et œuvres présentés en compagnie des deux commissaires de l'exposition.

Dans le sillage de la volonté de SM le Roi Mohammed VI de toujours maintenir un lien fort entre les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et leur pays d'origine, une réduction de 50% est accordée pour l'exposition sur présentation du passeport.

Le cri de Spike Lee et du jury de Cannes contre les "gangsters" qui dirigent le monde

"Ce monde est dirigé par des gangsters": premier réalisateur noir à présider le jury cannois, Spike Lee a placé d'emblée le Festival sous le signe de la lutte, dénonçant pélemêle avec les autres membres du jury la politique de Poutine et Bolsonaro, ou les discriminations raciales et de genre.

Dès l'ouverture de la conférence de presse de présentation du jury, le cinéaste new-yorkais, casquette noire siglée "1619" sur la tête, en référence à l'année d'arrivée des premiers esclaves aux Etats-Unis, est revenu sur le sort des Noirs aux Etats-Unis, un thème qu'il n'a cessé d'explorer dans ses films, notamment *Do The Right Thing*.

Plus de "30 putains d'années après" ce film, "on aurait pu croire que les personnes noires auraient arrêté d'être traquées comme des animaux", a-t-il déclaré, avant de faire

référence aux Noirs victimes de violences policières aux Etats-Unis comme "le frère Eric Gardner" ou "le roi George Floyd", qui ont été "tués, lynchés", a-t-il ajouté.

Il s'en est également pris à l'ancien président américain Donald Trump, qu'il surnomme "Agent orange", au président brésilien Jair Bolsonaro, et russe Vladimir Poutine. "Ils n'ont pas de morale ni de scrupules. Nous devons protester contre ce genre de gangsters".

Il répondait à une journaliste géorgienne, qui a pris la parole pour s'alarmer de la situation des LGBT en Géorgie, où la Marche des fiertés a dû être annulée lundi après des échauffourées déclenchées la veille par des groupes hostiles, une question que la plupart des membres du jury ont reconnu découvrir, tout en lui apportant son soutien. "Merci de vous lever et de partager ça avec la presse inter-

nationale", lui a lancé Spike Lee. "Et maintenant c'est aux journalistes de faire passer le message". D'autres membres du jury se sont faits militants lors de cette conférence de presse, comme le réalisateur brésilien Kleber Mendonça Filho, qui a critiqué la politique de son gouvernement face à la Covid et son "mépris pour la culture".

Le jury, majoritairement féminin, est également revenu sur la question de la place des femmes dans le cinéma, un sujet qui reste brûlant. "Je pense réellement qu'une majorité de femmes peut choisir des films différents, réagir différemment. Les femmes écrivent leurs romans autrement, leurs chansons autrement. Je suis curieuse de voir ce qu'il en sera", a notamment déclaré l'actrice britannique Maggie Gyllenhaal, quand la Française Mélanie Laurent faisait le lien entre féminisme et écologie.



Bouillon de culture

Dilip Kumar



L'acteur indien, Dilip Kumar, l'une des grandes figures de Bollywood durant plus de cinquante ans, est décédé mercredi, a annoncé sa famille.

De son vrai nom Mohammed Yusuf Khan, le vétéran du cinéma indien est né en 1922 à Peshawar, une ville aujourd'hui située dans le nord du Pakistan qui faisait alors partie de l'Inde britannique. Il était connu sous le nom de Dilip Kumar lorsqu'il a rejoint Bollywood dans les années 40.

Surnommé "le roi de la tragédie" pour sa gravité naturelle, il a tourné en plus d'un demi-siècle dans près de soixante films, jouant les premiers rôles dans certaines des productions indiennes les plus emblématiques de la période.

L'une de ses performances les plus célèbres reste son rôle dans "Mughal-e-Azam", l'un des plus grands succès du cinéma indien sorti en 1960 qui relate l'histoire légendaire d'un amour impossible entre un prince moghol et son esclave.

Selon des observateurs, il a probablement manqué l'opportunité d'une carrière internationale en refusant la proposition de David Lean d'incarner Chérif Ali dans "Lawrence d'Arabie", sorti en 1962. C'est finalement l'Egyptien Omar Sharif qui a joué le rôle.

Dans les années 70, au moment où une nouvelle génération d'acteurs, comme la star Amitabh Bachchan, émergeait, il tourna moins, au point même de ne plus apparaître dans aucun film pendant cinq ans, avant son retour en 1981 avec "Kranti" (Révolution), un autre succès.

Un jour à Cannes

Un jury militant, Adam Driver anxieux, des invités surprises

En ouverture, un opéra rock fiévreux et passionné qui donne le ton avec "Annette" de Leos Carax, des jurés combattifs, une Palme d'or d'honneur pour Jodie Foster, l'annonce chorale surprise de l'ouverture de la compétition, un premier dîner officiel végétarien... Ce qui a marqué la première journée du 74e Festival de Cannes, mardi.

Une Palme d'or d'honneur a été décernée à Jodie Foster lors de la cérémonie d'ouverture pour l'ensemble de sa carrière. Le coup d'envoi du 74e Festival de Cannes a été donné en chœur par l'actrice américaine rejointe par Spike Lee, le président du jury, et deux invités surprises: le réalisateur coréen Bong Joon-ho, palmé en 2019 pour "Parasite", et le cinéaste espagnol Pedro Almodovar.

"Beaucoup d'entre nous ont passé une année enfermée dans nos petites bulles, beaucoup l'ont passée isolés et d'autres confrontés à la souffrance et à l'angoisse, à la douleur, à la peur mortelle...", a déclaré l'actrice qui s'exprime en français. "Nous voilà enfin, après un an sans pareil, réunis dans nos jolis fringues. Ça vous a manqué le glamour? Un petit peu? Moi

aussi..." Poutine et Bolsonaro en ont pris leur grade: "Ce monde est dirigé par des gangsters!", a estimé Spike Lee lors d'une conférence de presse.

Le premier réalisateur noir à présider le jury cannois a placé d'emblée le Festival sous le signe de la lutte, dénonçant pélemêle, avec les autres jurés, la politique des présidents russe et brésilien mais aussi les discriminations raciales et de genre, dont l'homophobie.

Le jury, qui compte également dans ses rangs les Français Tahar Rahim et Mylène Farmer, a débuté mardi soir son marathon ciné-philie avec "Annette" de Leos Carax, le premier des 24 films en compétition.

Tête d'affiche d'"Annette", qui sort également mardi dans les salles françaises, l'acteur américain Adam Driver a confié à l'AFP "qu'être présent pour le retour du festival est un grand sentiment de soulagement et d'excitation, même si la Covid est toujours là". Comme à son habitude, il prévoit de quitter le grand auditorium Lumière dès le début du générique: il n'aime pas se voir à l'écran, préférant attendre dans un bureau la fin de la projection

et "jouer avec l'agrafeuse ou le scotch" pour se détresser, "avant de revenir quand les lumières se rallument en faisant comme si j'étais resté là!". S'est-elle fait violence pour intégrer le jury alors qu'elle est plutôt réservée et apparaît si peu en public? "Oui et non... Je suis plutôt secrète et réservée mais j'ai dit oui tout de suite parce que c'est quelque chose d'extraordinaire! J'avais vraiment envie de participer à ce merveilleux festival!".

Le président du Festival "Pierre Lescure s'est engagé, quand il a été réélu l'année dernière pour un mandat de trois ans, à réfléchir à sa succession en émettant le voeu d'être remplacé par une femme qui en ferait la première présidente du Festival de Cannes", a rappelé le délégué général et sélectionneur Thierry Frémaux. "Quant à ma propre situation, je ne veux pas l'évoquer maintenant mais, oui, je viens d'avoir 60 ans et je vais un peu penser à la suite", a ajouté le sélectionneur cannois.

Dans le respect de la distanciation toujours en vigueur, le dîner d'ouverture, trié sur le volet, devait se dérouler mardi soir après la projection d'"Annette" au Palm Beach où a été tourné en



1963 "Mélodie en sous-sol" d'Henri Verneuil avec Jean Gabin et Lino Ventura. Le chef trois étoiles Alain Passard a concocté spécialement un menu "tout légume".

Comme en 2019, un détachement de cavaliers de la Garde républicaine (à cheval) s'est positionné aux abords du Palais des Festivals pour la cérémonie d'ouverture. Ce sera le cas aussi pour la clôture.



Submergée par la flambée du variant Delta, l'Indonésie appelle à l'aide

L'Indonésie, débordée par une flambée meurtrière sans précédent liée au variant Delta, avec un record de 728 morts en 24 heures, a appelé à l'aide mardi les pays de la région pour approvisionner d'urgence ses hôpitaux en oxygène, au bord de l'effondrement. Le pays le plus touché d'Asie du Sud-Est a importé de l'oxygène de Singapour pour ses patients en détresse respiratoire mais cela risque de ne pas être suffisant, alors que le nombre de cas pourrait grimper à plus de 50.000 par jour, a annoncé mardi le gouvernement indonésien.

Les hôpitaux de la capitale Jakarta, durement touchée, affichaient un taux d'occupation de plus de 90%. Incapables de faire face à l'énorme afflux de malades, une douzaine d'hôpitaux de la deuxième ville d'Indonésie, Surabaya, ont dû refuser de nouveaux patients, obligeant des familles désespérées à chercher des bouteilles d'oxygène pour soigner les malades et les mourants à domicile.

Une porte-parole de l'hôpital de Surabaya a fait état d'unités de soins intensifs surchargées et de médecins épuisés. "L'hôpital n'a plus de cham-

bres pour les patients qui ont besoin d'appareils respiratoires. Les chambres des unités de soins intensifs sont pleines elles aussi", a déclaré cette responsable sous couvert d'anonymat. "Nous sommes débordés. Beaucoup de nos personnels de santé craquent d'épuisement et certains sont également infectés. Nous essayons de trouver des volontaires pour nous aider", a-t-elle ajouté. Près de 1.000 travailleurs médicaux indonésiens sont morts du Covid-19, dont plus d'une douzaine qui étaient déjà vaccinés à 100%, selon l'association médicale indonésienne.

Dans les grandes villes, des milliers de soldats et de policiers tentent de faire appliquer les nouvelles mesures drastiques contre le virus, espérant voir baisser le nombre record de cas quotidiens. Le quatrième pays le plus peuplé du monde, avec près de 270 millions d'habitants, a vu son nombre de cas quotidiens plus que quadrupler en moins d'un mois, avec 31.189 nouvelles infections et 728 décès enregistrés mardi au cours des dernières 24 heures.

Rien qu'à Jakarta, le nombre d'enterrements quotidiens de Covid-19 a été multiplié par 10 de-

puis le mois de mai, et les employés des cimetières, épuisés, se démentent pour faire face à la situation. Mardi, le gouvernement a annoncé qu'environ 10.000 concentrateurs d'oxygène des appareils destinés aux personnes souffrant d'insuffisance respiratoire - devaient être expédiés de Singapour, certains étant arrivés plus tôt par un avion cargo Hercules.

Jakarta est également en pourparlers avec d'autres pays, dont la Chine, pour obtenir de l'aide, a précisé Luhut Binsar Pandjaitan, un membre du gouvernement. "Nous commanderons de l'oxygène à d'autres pays si nous avons le sentiment que les réserves sont insuffisantes." Lundi, les autorités avaient ordonné que toutes les réserves d'oxygène disponibles soient envoyées dans les hôpitaux.

Le ministre Luhut Binsar Pandjaitan a mis en garde contre le "scénario du pire" dans lequel le nombre quotidien de nouvelles contaminations atteindrait les "50.000, voire 60.000 à 70.000 cas par jour". "Mais nous espérons que cela n'arrivera pas".

Les bureaux, les mosquées, les

parcs, les centres commerciaux et les restaurants ont été fermés dans toute l'île de Java en vertu des nouvelles mesures de restriction édictées ce week-end. Mais les infractions ont été nombreuses.

Les autorités de la ville de Semarang, à Java, ont tiré au jet d'eau sur les magasins qui refusaient d'obtempérer. Le maire de Surabaya a même ordonné que les contrevenants à la réglementation se voient obligés de visiter le cimetière local, tandis qu'à Malang, certains habitants se sont déguisés en fantômes dans l'espoir d'effrayer les réfractaires, dans un pays où les croyances surnaturelles sont très répandues.

Au total, officiellement, 2,3 millions de personnes ont été contaminées en Indonésie par le coronavirus qui a fait 61.686 morts. Les experts pensent que ces chiffres sont largement en dessous de la réalité, en raison du manque de traçage des cas. L'Indonésie s'est fixé pour objectif de vacciner plus de 180 millions de personnes d'ici le début de l'année prochaine. Mais à ce stade, seul 5% de la population a reçu ses deux doses.

Le Sud, maillon faible de la vaccination américaine

Une importante minorité noire généralement méfiante envers les vaccins, des ruraux blancs conservateurs convaincus qu'ils tuent plus que le Covid: les Etats du Sud affichent des taux de vaccination parmi les plus bas des Etats-Unis, faisant de cette région désertée un talon d'Achille face aux mutations du virus.

Avec sa petite équipe et une énergie à peine entamée par la chaleur écrasante, Sheila Tyson, élue de Birmingham, la principale ville de l'Etat d'Alabama, frappe aux portes des modestes maisons du quartier majoritairement noir de Memorial Park. "Je veux tous vous voir dimanche (au parc)! Il y aura de la nourriture gratuite, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus, et des vaccins - êtes-vous vaccinés?" lance cette militante de la "Table ronde des femmes noires d'Alabama", à ceux qui montrent le nez.

Malgré un pied handicapé, Sheila Tyson est l'une des rares élues locales à sillonner parcs, écoles, crèches et stades des quartiers défavorisés pour promouvoir les vaccins anti-Covid. Lors du pic de l'épidémie dans l'Alabama en décembre-janvier, "les gens tombaient comme des mouches", rappelle-t-elle. Aujourd'hui, "on est dans une course entre la vie et la mort", estime cette Afro-Américaine, "très inquiète" du variant delta, qui progresse rapidement aux Etats-Unis.

Parmi les théories complotistes qui plombent la vaccination dans la minorité noire: l'idée qu'elle viserait à "stériliser les hommes noirs", dit-elle. Une fausse information nourrie par un lourd passé de discriminations sanitaires - dont l'utilisation de centaines d'hommes noirs comme cobayes lors des tristement célèbres expériences sur la syphilis de Tuskegee (1932-1972), à 200 km de Birmingham.

De fait, beaucoup d'Afro-Américains - qui représentent 27% des cinq millions d'habitants d'Alabama - préfèrent "attendre de voir" les effets du vaccin avant de passer à l'acte, confirme Janice Cobb, couturière à Memorial Park. Contre cette méfiance, les actions ultra-locales, comme celles organisées par Sheila Tyson, sont les plus efficaces, mais ne suffisent pas à relever substantiellement le taux de vaccination, explique Scott Harris, responsable des services de santé de l'Alabama.

Aujourd'hui, seuls 40% des plus de 12 ans ont reçu au moins une dose de vaccin dans cet Etat: un taux à peine supérieur à celui de la Louisiane (38%) et du Mississippi (36%) - derniers du classement américain - et loin derrière la moyenne nationale de 64%. Ces Etats du Sud ont largement contribué à ce que le gouvernement Biden abandonne son objectif d'arriver à 70% de taux de vaccination dimanche.

Sans aucune légitimité, le pouvoir algérien s'affole et réprime à tout-va

Sans aucune légitimité, ayant perdu le contrôle de la situation politique, le pouvoir en Algérie s'affole et réprime à tout-va, a dénoncé le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), l'une des principales formations politiques de l'opposition dans le pays. "Les arrestations de militants politiques et d'activistes de la révolution du 22 février se comptent par milliers dans tout le pays atteignant ces derniers mois une ampleur sans précédent", a regretté encore le secrétariat national du RCD dans un communiqué. Il a relevé que plus de 300 citoyens sont en prison et cette longue liste des détenus d'opinion s'allonge chaque jour, rappelant que la dernière en date est celle de Fethi Gherras, premier responsable d'un parti politique agréé. "Le pouvoir continue d'instrumentaliser la justice en la convoquant pour traiter des questions mémorielles et en criminalisant toute action politique et citoyenne qui rejette la normalisation violente en vigueur", fait-il remarquer.

Le RCD a fait savoir que désormais, le simple fait d'appeler à un changement de régime est considéré comme un acte terroriste, mettant en garde contre "cette massification de la répression et les provocations ciblant certaines régions" qui constituent "une menace pour l'unité du pays".

Il a, par ailleurs, souligné que le dernier scrutin législatif, organisé le 12 juin, est "venu confirmer une fois de plus la solidité de la contestation populaire, la détermination du peuple à continuer sa lutte pour une Algérie libre et démocratique et signifier l'échec patent d'un pouvoir renvoyé sans ménagement à chaque consultation électorale".

Il a estimé que le rejet massif de ces législatives ne pouvait pas être caché et le gonflement du taux de participation ne pouvait pas aller au-delà d'un certain seuil au risque



de paraître ridicule.

Les hésitations et les tergiversations à annoncer le taux de participation national, après la "trouille bouffonne" du taux moyen de participation, renseignent sur les télescopages de centres de décisions dans les colmatages habituels des résultats, a fait savoir le parti.

Il a fait observer qu'à ce jour, ni l'Autorité nationale indépendante des élections, ni le ministère de l'Intérieur et ni le conseil constitutionnel n'ont jugé utile de porter à la connaissance de l'opinion publique les résultats obtenus par les listes en concurrence dans cette "masquerade électorale".

Selon la même source, le pari impossible

du régime lors de cette élection était de composer avec les mêmes hommes issus du même système pour obtenir une assemblée nationale différente. "Au final, il se retrouve avec une APN composée des vils soutiens de Bouteflika et confirme une évidence éclatante : 'L'Algérie nouvelle' tant vantée n'est autre que celle de Bouteflika et en pire !" a regretté le RCD.

Le secrétariat national du parti considère que la politique de restauration du régime avec son lot de lois liberticides, de répression, de spoliation des libertés fondamentales et de promotion de la division est un danger pour le pays, dans son unité et son intégrité.

Le pouvoir de fait avec toutes ses façades portera l'entière responsabilité des dérapages qui peuvent advenir, a-t-il accusé, soulignant qu'en menant le combat et en popularisant dans de larges couches de la population l'option d'une transition démocratique apaisée, l'opposition démocratique, dans sa pluralité, a montré qu'un accord est possible pour une autre politique.

Il s'agit, selon le secrétariat national du parti, d'une politique qui restaure la souveraineté du peuple pour la construction de l'État démocratique et social au lieu et place d'une hypothétique restauration d'un système définitivement miné par la corruption et les conflits régionalistes.

Ahcene Zenhati: L'Algérie est à la traîne en matière d'accès aux innovations thérapeutiques contre le cancer

L'Algérie est "à la traîne" en matière d'accès aux innovations thérapeutiques dans la prise en charge du cancer, a déploré le chercheur algérien en économie de santé, Ahcène Zenhati. S'exprimant lors du 4ème sommet de l'oncohématologie, organisé récemment à Alger, il a fait savoir que seules 42% des thérapies ciblées et immunothérapies sont disponibles en Algérie.

D'après ce spécialiste, parmi les 16 innovations thérapeutiques dans la prise en charge du cancer du sein, seules 8 sont enregistrées en Algérie, dont 4 seulement sont disponibles. Parmi les 19 thérapies dédiées au cancer du poumon seules 7 innovations thérapeutiques sont enregistrées en Algérie et seulement 3 sont disponibles, a-t-il regretté, expliquant que ce sont les délais d'enregistrement, la négociation des prix de l'achat par appel d'offres qui retardent l'accès aux traitements innovants. Il a soutenu, à ce titre, que "dans la région MENA

(Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Algérie a le plus long délai dans le lancement des produits innovants".

Tout en soulignant que la diffusion de traitements innovants impacte la croissance économique, dans la mesure où l'introduction de nouvelles molécules permet de réduire certains coûts et d'améliorer la productivité en général, le chercheur a précisé que dans le cas de l'Algérie, les pertes de production dues aux cancers sont estimées à 16 millions de dollars en 2018. "Dans le cas du cancer du sein, les pertes liées aux arrêts de travail sont estimées à 3,45 millions de dollars, alors que les pertes dans le cas du cancer du poumon s'élèvent à 1,31 million de dollars", a-t-il poursuivi.

Il a toutefois estimé que "les coûts du cancer sont beaucoup plus importants que les chiffres avancés", appelant à l'adoption d'un processus d'enregistrement accéléré qui s'accompagnerait de décisions de financement et d'approvisionnement rapides à tra-

vers les canaux officiels de l'Etat ou les canaux privés avec l'objectif d'accélérer l'accès à l'innovation dans le pays. "Il s'agit de mettre en place un système d'enregistrement accéléré pour les thérapies innovantes, internationalement reconnues et déjà enregistrées par les agences de médicament américaine ou européenne", a-t-il préconisé.

Il a mis l'accent, en outre, sur l'importance de "dissocier" le processus de financement de celui de l'enregistrement afin de limiter l'impact des contraintes budgétaires sur les délais d'enregistrement, et d'encourager les contrats innovants et les négociations entre les autorités et les laboratoires pharmaceutiques.

Selon lui, pour assurer une meilleure prise en charge du cancer en Algérie, il est important d'optimiser l'utilisation du fonds de lutte contre le cancer en facilitant ses conditions d'exploitation, regrettant que les ressources de ce fonds n'aient été utilisées qu'à hauteur de 4% annuellement.

Ce spécialiste de l'économie de santé a suggéré aussi de débloquer le financement de thérapies innovantes à travers la promulgation d'une loi contribuant à la prise en charge des patients dans le secteur privé, et d'encourager la population algérienne à recourir à des assurances complémentaires privées pouvant couvrir la prise en charge du cancer.

Ce chercheur a souligné la nécessité d'assurer un accès précoce des patients à des traitements innovants pour les cancers du sein et du poumon, regrettant que "les taux d'incidence du cancer du sein et le taux de mortalité du cancer du poumon en Algérie, soient les plus élevés de la région MENA". "Ces cancers sont diagnostiqués à un stade plus avancé, en Algérie, ce qui appauvrit le pronostic", a-t-il encore ajouté, appelant à introduire de nouvelles techniques de diagnostic qui permettent de personnaliser les thérapies.

En Algérie, le cancer cause entre

25.000 et 30.000 décès sur les 60.000 cas recensés par an, selon des chiffres officiels.

Devenu de plus en plus virulent, le cancer du sein compte aujourd'hui près de 11,7% des nouveaux cas, suivi du cancer du poumon à (11,4%), du cancer colorectal (10%), et du cancer de la prostate (7,3%).

Dernièrement, les professionnels de la santé en Algérie, dont le secteur de la santé souffre d'un déficit criant en infrastructures et de pénurie de médicaments, ont tiré la sonnette d'alarme sur les répercussions des ruptures cycliques des médicaments, notamment sur la santé des enfants cancéreux et la hausse des taux de récidives, jamais enregistrée auparavant.

La rupture de ces produits dans le traitement des leucémies, tumeurs du cerveau, cancer des os et les lymphomes chez les enfants a même déclenché une panique générale dans les services d'oncologie pédiatrique à travers le territoire algérien.

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE RELATIF AU PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU NORD DU MAROC
(Tanger – Chefchaouen et régions avoisinantes du Nord-Ouest).

(FINANCEMENT KfW)
AVIS D'APPEL À CANDIDATURE INTERNATIONALE N°56/DR9/C/D/2021
BMZ 2017 68 654 et 2018 70 401 / KfW 507121

Avis Report

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel à candidatures cité en dessus, que la date d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi 28 Juillet 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 14 Juillet 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

N°6308/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement de l'AEP de la ville d'Asilah ; Lot2 : Conduites 2
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 68 /DR9/CE/SPN1/2021
Séance publique

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi 01 Septembre 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 18Août 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N°6309/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement de l'AEP de la ville d'Asilah ; Lot1 : Conduites 1
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 67 /DR9/CE/SPN1/2021
Séance publique

Avis rectificatif N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi 01 Septembre 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 18Août 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N°6310/PC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

FMPC
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/FMPC/2021
Vente aux Enchères Publiques
(Séance publique)

Le **Vendredi 16/07/2021 à 10 h 30mn**, il sera procédé, au siège de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Université Hassan II, 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Lot unique : La vente aux enchères de Chaudières :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse sus indiquée, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'Estimation du coût des prestations
- 3.000,00 DHS (Trois Mille Dirhams)	150.000,00 DH (Cent Cinquante Mille DH)

Les concurrents peuvent :

- ☛ Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le jour d'ouverture.
- ☛ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ☛ Soit Déposé le jour d'ouverture à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
- ☛ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ☛ Une visite des lieux sera organisée le 12/07/2021 à partir de 10h 30 mn.

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du CPS.

N°6306/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT – SALE – KENITRA
ÉCOLE D'AGRICULTURE DE TÊMARA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°05/2021/EAT (Séance publique)

Le 02 Aout 2021 à dix heures, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Ecole d'Agriculture de Témara, à l'ouverture des plis relatifs travaux de mise à niveau du poste de transformation électrique et réfection du réseau de distribution électrique au niveau de l'Ecole d'Agriculture de Témara sise dans la commune de Mers El kheir - route de Sidi Yahya – Préfecture de Skhirat -Témara /Maroc. (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de l'Ecole sise à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'acquisition des plans est fixé à quinze dirhams par mètre linéaire (15,00 DH/ML). Le bulletin de versement relatif à la rémunération des plans est mis à la disposition des concurrents à l'adresse sus-indiquée pour son règlement auprès des services de la Trésorerie Générale du Royaume.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **70.000,00 dirhams (soixante-dix mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois million deux cent soixante-dix mille quarante-huit dirhams toutes taxes comprises (3 270 048,00 Dh TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et l'article 148 le cas échéant du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit, déposer contre récépissé, leurs plis auprès du bureau d'ordre de l'Ecole d'Agriculture de Témara
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 19 Juillet 2021 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc doivent fournir :

Secteur	Qualification	Classe minimale
J	J.6	2

Pour les entreprises non installées au Maroc :

- le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°6307/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
Déviation des conduites
de distribution au niveau
de la ville de Targuist
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTIN°
75DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Déviation des conduites de distribution au niveau de la ville de Targuist.
La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 200 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12 000DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de l'appel d'offres (RCDDP, RCDC, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 01/09/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation

concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 Email : fferrasi@onee.ma - fboujjida@onee.ma
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6311/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Sud-ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°11/2021/DREFLCDSO
Le 02 du mois de Aout 2021 à 09 h30 mn, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour l'Achat de vêtements spéciaux de lutte contre les incendies pour les besoins de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Sud-Ouest- Agadir, préfecture d'Agadir Idaoutanane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000, 00) DH,
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Quatre Vingt Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt dirhams (89.280,00DhsTTC) toutes taxes comprises

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent:-
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité - soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux

et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Sud-Ouest
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
-soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7du Règlement de Consultation

N° 6312/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
REGION SOUSS MASSA DELEGATION

PROVINCIALE DE TATA
CHP TATA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 01/2021/CHP/TATA
(Séance publique)

Le 03/08/2021 à 10 h, il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
L'ACHAT DE FONGIBLES AFFERENT AU LABORATOIRE ET A LA RADIOLOGIE POUR LE CENTRE HOSPITALIER PRVINCIAL DE TATA EN 2 LOTS :
- Lot N°1 : Achat de fongibles afférents au laboratoire.
- Lot N° 2 : Achat de fongibles afférents à la radiologie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du centre Hospitalier Provincial de TATA, Il peut égale-

ment être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de :

- Pour le lot N° 1 : 10 000,00 (Dix mille dhs)
- Pour le lot N° 2 : 10 000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le centre hospitalier provincial de TATA est fixée à la somme de :

- Pour Lot N° 1 : 258998,40 dhs (Deux Cent Cinquante-Huit Mille Neuf Cent Quatre-vingt-Dix-huit Dirhams Quarante Centimes)
- Pour Lot N° 2 : 336051.60 dhs (Trois Cent Trente-six Mille Cinq-vingt-et-un Dirhams soixante Centimes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif

aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics du centre hospitalier Provincial de TATA ;
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés publics du C.H.P de TATA avant le 03/08/2021 à 10h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de consultation.

N° 6313/PA

إعلان عن قرار بإجراء امتحان الكفاءة المهنية

برسم سنة 2021

يعين رئيس جماعة اسبوي انه تقرر اجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج المناصب التالية:

محرر من الدرجة الثانية السلم 10

مساعد اداري من الدرجة الثانية، السلم 7.

مساعد تقني من الدرجة الثانية ، السلم 7.

وذلك يوم السبت 07 غشت 2021 بقاعة الاجتماعات بمقر جماعة اسبوي على الساعة التاسعة صباحا مفتوح في وجه المحررين من الدرجة الثالثة ، المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة والمساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة، التابعين لجماعة اسبوي والمتوفرن على اقدمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية في اول اختبار من اختبارات الامتحان ويحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في:

منصب واحد (01) في اطار محرر من الدرجة الثانية.

منصب واحد (01) في اطار مساعد اداري من الدرجة الثانية.

منصب واحد (01) في اطار مساعد تقني من الدرجة الثانية .

ويكون ملف الترشيح من:

01 طلب المشاركة في الامتحان

02 نسخة من قرار التسمية في اطار محرر من الدرجة الثالثة ، مساعد اداري من الدرجة الثالثة ، و مساعد تقني من الدرجة الثالثة ، فعلى الموظفين

الذين تتوفر فيهم الشروط المطلوبة والراغبين في المشاركة في امتحان الكفاءة المهنية ، ان يبادروا الى تقديم طلب المشاركة وإيداعه بمكتب الموارد البشرية

بجماعة اسبوي قبل يوم: 06 غشت 2021 كآخر اجل لقبول الطلبات.

المعامل	المدة	اختبار المحررين
3	ثلاث ساعات(03)	01 - اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني او بمجال التسيير العمومي
4	ثلاث ساعات(03)	02 - اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف او المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتميين للدرجة الممتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنوية .ويمكن صياغة الاختبار في شكل تحليل موضوع او الاجابة عن اسئلة او دراسة ملف او التعليق على نص.
4	ما بين 15 و 30 دقيقة	03 - اختبار شفوي : تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية ، عند الاقتضاء ومواضيع اخرى تهم مهام وتخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.
المعامل	المدة	اختبار المساعدين الإداريين
2	ثلاث ساعات(03)	01 - اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني
3	ثلاث ساعات(03)	02 - اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف او المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتميين للدرجة الممتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنوية.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	03 - اختبار شفوي: تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ،ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.
المعامل	المدة	اختبار المساعدين التقنيين
2	ساعتان (2)	01 - اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني
3	ثلاث ساعات(03)	02 - اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف او المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتميين للدرجة الممتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنوية.
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	03 - اختبار شفوي: مناقشة تنصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، وعلى مهام وتخصص المترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها ،ويمكن عند الاقتضاء ، اخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.

N°6314/PA

Atlas 3M
Modifications statutaires
RC : 374425

Aux termes de la décision collective en date du 3-06-2021, l'associé unique de la société «Atlas 3M» SARLAU au capital de 100.000,00 DH sis à Casablanca, 29 route Mohammed VI Immeuble H1 étage 1 Bureau 1, s'est réuni uniquement et personnellement en assemblée extraordinaire sur sa propre décision conformément aux statuts et à la loi pour délibérer sur les questions de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Démission d'un cogérant :
Démission de M. Youssef Ait Saïd en tant que cogérant.

Pouvoir de signature :

La société est engagée vis-à-vis des tiers (y compris la banque) par la signature de M. Joo Hoon Eom de nationalité sud-coréenne, né le 1-12-1961 demeurant à 46 Aguelmane Sidi Ali Res Az-zohour Appt 8 Rabat, titulaire de la CIN N° a014335m.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 784636 en date du 29-06-2021.

N° 6645/PA

MAJESTIC JABRI SARLA.U

I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 10/05/2021, de la société " MAJESTIC JABRI " SARLA.U, au capital social de 10.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 12, RUE SABRI BOUJEMAA, IERETAGE, APPT N°6, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1°) La cession de la totalité des parts sociales (100 parts) propriétés de MR.MILOUDI NAJMAA à MR.TARIK SAYAH.

2°) La confirmation de MR. TARIK SAYAH en tant que Gérant unique de la société.

3°) La modification des articles 5,6 et 7 des statuts de la société.

4°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société MAJESTIC JABRI SARLA.U.

II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/07/2021 sous le N°785439

LA GERANCE

N° 6316/PA

«AZIZI HOME DECORATION» SARL AU CAPITAL DE CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL :
REZ DE CHAUSSEE DE L'IMMEUBLE SIS A ROUTE AIN BNI MATHAR LOTISSEMENT AZIZI ET CONSORTS LOT N° 109 Oujda EXTENSION D E L'OBJET SOCIAL

Au terme du PV de l'AGE en date du 21/06/2021, de la société «AZIZI HOME DECORATION» SARL, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité suivante : Imprimerie.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 05/07/2021 sous le N°2435.

N° 6317/PA

DSW NEGOCE SARLAU RC N°219785

Aux termes d'un procès verbal extraordinaire du 12/05/2014, il a été décidé :

- La dissolution anticipée, volontaire et amiable de la société "DSW NEGOCE SARLAU" à compter du 12/05/2014
- la Fixation du siège de liquidation à Casablanca 6 LOT OTTOUR RUE 9 LOT E 52 SIDI MOUMEN
- la Nomination de MR DIBOU MOHAMED en qualité de liquidateur de la dite société
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/09/2014 sous n° 557251

N° 6318/PA

A' MANDELICE SARL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 07/06/2021 il a été constitué une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination A' MANDELICE SARL
- Objet Social :
 - MILK- BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES (EXPLOITANT UN),
 - PATISSIER VENDANT EN DETAIL,
 - IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT)
- Siège social : MAGASIN ET MEZZANINE N° 08 RDC IMM C BD MOHAMMED VI RES LES ORCHIDES MOHAMMEDIA
- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) DH chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
 - M. WAHBI TOUFIK : 500 PARTS,
 - M. WAHBI LOUALI : 500 PARTS
- En totalité : (1000 parts)
- Durée : 99 ans.
- GERANCE : M. WAHBI TOUFIK et M. WAHBI LOUALI, cogérants associés pour une durée illimitée. Ils auront la signature sociale séparée.
- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammaled le 30/06/2021 sous N° 1524. RC N° 28475.

N° 6319/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUARDIGHA POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDE ET ASSIMILES

SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021

Le mardi 03 aout L'an Deux Mille vingt et un à 10 heures matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert, pour la gestion déléguée du service

public de nettoyage et de collecte des déchets ménagers et assimilés et leur évacuation et déchargement aux centres de transfert de Khouribga, Oued Zem et Bejaod ou au centre d'enfouissement et de valorisation selon le cas.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés, sis au siège de la province de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

La garantie de soumission « Cautionnement provisoire » est fixée à la somme de : UN MILLION DIRHAMS (1.000.000,00DHS).

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Mr le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le Lundi 19 Juillet 2021 à 10 heures. Le départ aura lieu à partir du siège de la Province de Khouribga.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers constitutifs des offres des candidats doivent être conformes aux articles 16-17-18 et 19 du règlement de consultation.

N° 6320/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG SAAFBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2021/BP

Le 03/08/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Acquisition des équipements et matériels destinés à l'aménagement des espaces verts au profit de la Coopérative AHCHOUGH d'agriculture à Assa

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre

vingt treize mille six cent cinquante trois Dhs 60 Cts TTC (193 653,60 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation

N° 6321/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG SAAFBM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°26/2021/BP

Le 03/08/2021 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Acquisition de machines à coudre et de fabrication de sacs au profit COOPERATIVE ARTISANALE ILIGH

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt douze mille quatre cent quatre vingt Dhs 00 Cts TTC (192 480,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 6322/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L' EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 54-55-56/ZAG/2021 et 09/CA/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 06 Septembre 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora sis quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS	VISITE DES LIEUX
09/CA/2021	ETUDES CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ECHARIF ELALAOUI POUR ABRIERLE CENTRE DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE A LA CT DEZAGORA, PROVINCE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 1 600 000,00 DH HT	-	06/09/2021 à 10H00	OBLIGATOIRE Le 14/07/2021 du 10H jusqu'à 13H Voir article 4 du règlement de la consultation
54/ZAG/2021	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ECHARIF ELALAOUI POUR ABRIERLE CENTRE DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE A LA CT DEZAGORA, PROVINCE ZAGORA.	40 008,00	800,00	06/09/2021 à 11H00	
55/ZAG/2021	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ECHARIF ELALAOUI POUR ABRIERLE CENTRE DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE A LA CT DEZAGORA, PROVINCE ZAGORA.	30 000,00	600,00	06/09/2021 à 12H00	
56/ZAG/2021	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ECHARIF ELALAOUI POUR ABRIERLE CENTRE DE CREATIVITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE A LA CT DEZAGORA, PROVINCE ZAGORA.	30 000,00	600,00	06/09/2021 à 13H00	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 10 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°6315/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport,
de la Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 20/2021/DGM
Le présent Appel d'offres
est réservé à la petite
et moyenne entreprise
nationale

Le 03/08/2021 à 10h00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Géné-
rale de la Météorologie à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix n° 20/2021/DGM,
pour Fourniture, installa-
tion et mise en service
d'équipements de sonori-
sation pour la salle de
conférence de la Direction
Générale de la Météorolo-
gie.

-Préfecture d'Arrondissement
de Hay Hassani-
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés Publics de la
Direction Générale de la
Météorologie en face de la
préfecture Hay Hassani
Boite Postale 8106 à Casa-
blanca, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 10 000,00 dhs (dix mille
dirhams).

-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 412 200,00
Dirhams (quatre cent
douze mille deux cent di-
rhams TTC).

-Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°
2-12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Ser-
vice des Marchés Publics de
la Direction de la Météoro-
logie Nationale en face de
la préfecture Hay Hassani
Boite Postale 8106 à Casa-
blanca.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au Ser-
vice précité;

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

-Soit transmettre par voie
électronique conformé-
ment aux dispositions de
l'arrêté du ministre de
l'Économie et des finances
n° 20-14 du 08 Kaada 1435
(04 Septembre 2014) relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics.

Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés dans
le bureau des marchés
avant le 02/08/2021 à 10
h00

Il est prévu une visite des
lieux le 21/07/2021 à 10
h00 à la Direction Géné-
rale de la Météorologie
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 6323/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 03/08/2021 à 10
Heures, il sera procédé
dans les bureaux du secré-
tariat général de la Pro-
vince d'El Kelaâ des
Sraghna.(Salle AitAbdel-
moulaAbdelouhab)à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offressur offres
de prix :

• 2/2021/FDR A 10 H
Travaux d'aménagement
du centre Sidi Moussa Pro-
vince El Kelaâ des Sraghna
- le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 30 000,00 DHS (Trente
Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 1 000
701.86DHS (Un Million
Sept Cent Undhs Quatre
Vingt Six Cts).

Les dossiers de l'appel
d'offres peuvent être reti-
rés auprès de la Division
du budget et matériel de la
province. Ils peuvent égale-
ment être téléchargés à
partir du portail des marchés
de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bu-
reau d'ordre de la Province
El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la Province
El kelaâ des Sraghna.
-soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit envoyer par voie
électronique conformé-
ment à la disposition de
l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 20-14 du 8 kaada
1435(04/09/2014) relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4du règlement
de consultation.

-Les concurrents doivent
produire une copie certi-
fiée conforme du certifi-
cat de qualification et de clas-
sification suivant le sec-
teur, l'activité et la classe
minimale et les qualifica-
tions ci-après :

Secteur : O Classe :2Qualifi-
cation : O1

Les concurrents non instal-
lés au Maroc doivent four-
nir le dossier technique tel
que prévu par le règlement
de la consultation

N° 6324/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
COMMUNE SIDI HAJJAJ
OUED HASSAR
DIRECTION
DES SERVICES
DE LA COMMUNE
SERVICE TECHNIQUE

BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 01/2021/CSHOH

Le 03/08/2021 à 11
Heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la di-
rection des services de la
commune de Sidi Hajjaj
Oued Hassar, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
Pour: Travaux de construc-
tion des chemins vicinaux
en bicouche relevant de la
Commune de Sidi Hajjaj
Oued Hassar « tranche 8».

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du service technique / Bu-
reau des marchés de la
Commune de Sidi Hajjaj
Oued Hassar il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics : www.marchespu-
blics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de: 140 000,00 DH (Cent
quarante mille dirhams).

L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 7 504
843.20 DH TTC (sept mil-
lions cinq cent quatre mille
huit cent quarante-trois di-
rhams et vingt centimes).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service technique
/ Bureau des marchés de
la Commune de Sidi Hajjaj
Oued Hassar.

- Soit les déposer par voie
électronique via le portail
des marchés publics : www.
marchespublics.gov.ma;

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Les concurrents doivent
produire une copie certi-
fiée conforme à l'original
du certificat de qualifica-
tion et de classification
comme suit:

- Secteur : B

- Qualification : B1 et B3 et
B5

- Classe : 3

• Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent
fournir le dossier techni-
que tel que prévu par le
règlement de la consulta-
tion.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 6325/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De La Santé
Direction Régionale
Darâa-Tafilalet
Centre Hospitalier
Provincial Zagora
Avis D'appel D'offres
Ouvret N° 05/2021
(Séance Publique)
Le Mercredi 04 Aout 2021 à
11heures, il sera procédé
dans la salle de réunions
au Centre Hospitalier Pro-
vincial De ZAGORA sis
Avenue Salah Eddine El
Ayoubi, Zagora à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-

pel d'offres ouvert sur offre
de prix relatif à : Externa-
lisation des activités d'ac-
cueil au Centre Hospitalier
Provincial zagora.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du service des marchés à
Centre Hospitalier Provin-
cial De ZAGORA, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'Etat www.mar-
chespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 6000,00 dhs (six mille di-
rhams)

• L'estimation de coût de
ce marché est de deux cent
quatre-vingt-douze mille
huit cent quatre-vingt-
seize dirhams (292 896,00
dhs) ttc.

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27 et 29
et 31du décret des marchés
publics n° 2.12.349 du 23
Joumada 1ere 1434 (20
mars 2013).

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés du centre hos-
pitalier provincial ZA-
GORA;

• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit soumissionner élec-
troniquement au portail
des marchés de l'état
http://www.marchespu-
blics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 11 du règle-
ment de consultation.

N° 6326/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE
DE BENSLIMANE
CERCLE DE BOUZNICA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE
DE CHERRAT
Avis d'Appel d'Offre
ouvert N° 01/2021

Le : Lundi 09 Aout 2021 à
11h il sera procédé dans la
salle de réunion du pré-
sident, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offre sur
offres des prix pour : « Les
travaux de construction
des bornes fontaines aux
différents douanes de la
commune ».

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au bureau
du service technique de la
Commune. Il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'état : www.marches-
publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Soixante mille dirhams
toutes taxes comprises
(60.000,00 Dhs TTC)

L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est de :
Deux millions quatre-
vingt-douze mille cinq cent
soixante neuf dirhams
soixante centimes toutes
taxes comprises
(2.092.569,60 dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 2-

12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service technique
de la commune.

- Soit déposer leurs plis par
voie électronique via le
portail des marchés pu-
blics.

Il est prévu une réunion au
siège de la commune de
Cherrat, le : 23/07/2021 à
11h, suivie de la visite des
lieux. (Obligatoire)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 6327/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
Avis d'Appel d'Offres
Ouvret N°11/2021

Le 03 Aout2021 à 10 h,il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Direc-
teur Provincial de
l'Équipement, du Trans-
port et de la logistique de
l'Eau de TAROUDANNT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
des prix pour :

Réalisation des prestations
topographiques pour l'im-
matriculation des parcelles
relevant des domaines pu-
blics de la RN10 (ex
RP1714 du PK00+000 au
PK 34+783.26) province de
Taroudannt.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la Direc-
tion Provinciale de l'Équi-
pement, du Transport et de
la logistique, Rue Settat -
M'Haita Taroudannt, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'état :
http://www.marchéspu-
blics.gov.ma.

*Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Neuf Milledirhams
(9 000,00 dhs).

* L'estimation des couts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est fixé
à la somme de : 630
000.00.00 dhs (Six Cent
Trente Mille Dhs00 Cts)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27-
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis
par courrier avec accusé de
réception au bureau pré-
cité ;

• Soit déposer contre récé-
pissé dans le bureau du Se-
crétariat du Directeur
provincial de l'Équipe-
ment, du Transport et de la
logistique de Taroudant ;

• soit transmettre leurs
dossiers par voie électro-
nique.

• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles énumé-

rées par l'article 9 du règle-
ment de consultation.

N° 6328/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE
MARITIME
Direction Régionale
de l'agriculture
Du Souss-Massa Draa
Direction Provinciale
de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS N°
11/2021DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite
et moyenne entreprise
nationale)

Le Mardi 24 Aout 2021 à 10
H, il sera procédé, à la Salle
de réunion de la D.P.A de
Tiznit, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix pour : Acquisition du
matériel technique de deux
unités de trituration des
olives au profit des coopé-
ratives agricoles de la pro-
vince de Tiznit, réparti en
deux lots séparés:

Lot 1 : Acquisition du ma-
tériel technique de l'unité
de trituration des olives au
profit de la coopérative
agricole au niveau de la
C.T Thine Aglou, cercle et
province de Tiznit.

Lot 2 : Acquisition du ma-
tériel technique de l'unité
de trituration des olives au
profit de la coopérative
agricole au niveau de la
C.T Amellen, cercle Ta-
fraout, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des Marchés de la D.P.A de
Tiznit, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
www.marchéspublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
:

Lot n° 1 : 50.000,00 (Cin-
quante mille dirhams)

Lot n° 2 : 50.000,00 (Cin-
quante mille dirhams)

L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :

Lot n° 1 : 3.057.600,00
(Trois millions cinquante
sept mille six cent dirhams)

Lot n° 2 : 3.057.600,00
(Trois millions cinquante
sept mille six cent dirhams)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n° 2-
12-349 relatif aux marchés
publics du 8 Joumada I
1434 (20 Mars 2013) relatif
aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des Marchés de la
D.P.A de Tiznit ;

- Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis ;

- Soit les envoyer par voie
électronique du portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7, 8 et 9 du ré-
glement de consultation.

N° 6329/PA

«NADOR SPORT» SA CONSTITUTION

1) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/06/2021, il a été établi les statuts d'une société anonyme à conseil d'administration dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: «NADOR SPORT» S.A.
Objet: La gestion et l'exploitation des aménagements sportifs (les piscines, salles couvertes, stades de proximité et les parkings y afférents) situés dans les communes de Nador, Segangan, Beni Ansar, El Aroui, Selouane, Zaio et Ras Al Ma.
Siège social: Nador, Complexe Sportif Qt El Matar.
Durée: 99 ans.

Capital social: Fixé à la somme de Un Million Six Cent Mille et Cent (1.600.100) dirhams, divisé en Seize Mille Un (16.001) actions de Cent (100) dirhams chacune, cumulables indivisibles entièrement souscrites et libérées de la totalité lors de la souscription par apport en numéraire et déposé dans un compte bancaire indisponible au nom de la société.
Administration de la société: la société est administrée, pour trois années, par un conseil d'administration composé de:
-Mr Khalil Ali, né le 30/03/1960 à Midelt, Marocain, demeurant à la province de Nador, CIN n° D97050.

-Le conseil provincial de Nador représenté par Mr ARRAHMOUNI Said, né le 05/11/1972 à Nador, Marocain, demeurant à Nador Bd des Far n°246, CIN n° S252259.
-La commune de Nador représentée par Mr RAJAIT Rafik, né le 04/06/1979 à Nador, Marocain, demeurant à Nador, CIN n° S391381.

-La commune de Beni Ansar représentée par Mr JIMI El Houari, né le 03/10/1957 à Nador, Marocain, demeurant à Nador, CIN n° S74077.
-La commune de Segangan représentée par Mr FANNA Lahbib, né le 28/07/1964 à Nador, Marocain, demeurant à Qu Beni Boudidite Segangan P/Nador, CIN n° S156418.

-La commune d'Al Aroui représentée par Mr KOUDAD Abdelkader, né le 01/01/1955 à Nador, Marocain, demeurant à Lot Al Hanae Al Aroui P/nador, CIN n°S34812.

-La commune de Selouane représentée par Mr EL GHARISI Hassan, né le 04/11/1949 à Nador, Marocain, demeurant à Douar Old El Caid Selouane p/Nador.
-La commune de Zaio représentée par Mr ATTAYBI Mohamed, né le 01/01/1945 à Nador, Marocain, demeurant à Rue 91 Imm n°31 Lot Brahim Qu Laarassi, CIN n° SA741.

-La commune de Ras Al Ma représentée par Mr EL JILALI Ahmed, né le 25/03/1981 à Nador, Marocain, demeurant à Beni Ansar Qt El Fid Aarras, CIN n° SA741.

2) Les membres du conseil d'administration réunis le 21/06/2021 ont décidé de nommer Mr KHALIL Ali, né le 30/03/1960 à Midelt, Marocain, demeurant à la province de Nador, CIN n° D97050, en qualité de Président du conseil d'adminis-

tration pendant toute la durée de son mandat en tant qu'administrateur de la société.

Commissaire aux comptes: Est nommé en qualité de commissaire aux comptes pour une durée d'un exercice Mr El Hassane JAALI, expert-comptable à Oujda.
Exercice social: Du 1er janvier au 31 Décembre de chaque année.

Répartition des bénéfices: 5% pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que ce fonds atteigne le dixième du capital. Le solde des bénéfices est affecté souverainement par l'assemblée générale.

Clause d'agrément: La cession des actions est libre entre actionnaires. En cas de cession d'actions à un tiers étranger à la société, le projet de cession devra être agréé par le conseil d'administration de la société.

3) Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Nador en date du 22/06/2021, RC n° 22397.

N° 6330/PA

STE "FIDMAG-CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

CLEANSIA PRO Constitution
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/06/2021 enregistré le 23/06/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Dénomination: CLEANSIA PRO
- Objet:

- Marchand de Produits Cosmétiques et de Nettoyage.
- La distribution et la fabrication de tous Produits Cosmétiques Et de Nettoyage.

- L'Achat, La Vente, La Distribution, Le Négoce, Le Courtage, L'Import et L'Export de tous produits cosmétiques: shampooing normal et colorant, gel et masques des cheveux, lait doux et lait démaquillant, bain moussant, gel de peau, les produits de nettoyage à savoir: (savon, parfumé et non parfumé, produits lessives, nettoyant du bois et du verre, eau de javel, sanicroix parfumé et non parfumé).

- Prestation de tous services.
- Siège Social: N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA

- Durée: 99 ans.
Capital Social: CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisées comme suit:

- Mr SABOURI ABDELMOURHIT 500 Parts
- Mme ABOUSSAID NAJAT 500 Parts
- La Gérance: La société est administrée et gérée par les Co-Gérants, (une Co-Gérance liée et parallèle). Mr SABOURI ABDELMOURHIT ET Mme ABOUSSAID NAJAT.

- Réparation de Bénéfice: 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale: L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tri-

bunal de Commerce de Casablanca, Le 05/07/2021 Sous N° 785562. RC N° 509.581 / Casablanca. 13/07/2009

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE N° 6331/PA

BOUDRA TRAV CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 28 JUIN 2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU DENOMINATION: «BOUDRA TRAV» SARL AU OBJET:

• Travaux de bâtiment génie civil et construction tout corps d'état.

• Travaux divers.
SIEGE SOCIAL: 148 BD BAHMAD 5ème ETAGE N°18-CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dh chacune entièrement libérées en espèce:

- Mme. BOURDA WAFAA: 1 000 parts
GERANCE : Mme. BOUDRA WAFAA, gérante unique.

EXERCICE SOCIAL: Du 1er Janvier au 31 Décembre.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 05/07/2021 sous le N°785578.

N° 6332/PA

ITALAIR SARL AU
- CAPITAL SOCIAL: 100 000 DHS
SIEGE SOCIAL: GR ATTAKKADDOUM GH2-17 ,2 EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

I) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/06/2021 l'associé unique de la société ITALAIR SARL AU décide ce qui suit:

- Le transfert du siège social de l'ancienne adresse: GR ATTAKKADDOUM GH2-17,2 EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, à la nouvelle adresse: 483 LOTTISSEMENT NASSIM MAGASIN 6 LISSASFA CASABLANCA.

- Modification de l'article 4 des statuts.

- Pouvoirs à donner.
II) Le dépôt légal est effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca en date de 05/07/2021 sous le numéro 785581.

N° 6333/PA

MONDE SERVICE COMPTA

Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632 CONSTITUTION

AGRI-BENABDESSLAM Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à el Jadida en date du 01juin 2021 l'associés ont a décidé ce qui suit:
1- FORME JURIDIQUE : SARL AU

2- OBJET SOCIAL : Gestion d'exploitation agricole
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : Nomination : AGRI-BENABDESSLAM
SIEGE SOCIAL : DOUAR HIYALMA COMMUNE RURALE LAMHARZA ESAHEL BIR JADID AZMOUR EL JADIDA - MAROC CASABLANCA

6- LA DUREE : 99 ans.
7- GERANCE : M. ISSAM SAID, CIN N° BE661901

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance el Jadida le 29/06/2021 sous le N° 26656. RC 18337

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116 N° 6334/PA

MONDE SERVICE COMPTA

Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116 GSM 0678738632 CONSTITUTION

MAZARE MAROC-SAOUDIEN

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 23, JUIN 2021, l'associé a décidé ce qui suit:

1- FORME JURIDIQUE : SARL
2- OBJET SOCIAL :: Commercialisation et importation des produits alimentaire et des fruits secs.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh

3- DENOMINATION :: MAZARE MAROC-SAOUDIEN

4- SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLEH EL MADIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA, MAROC

6- DUREE : 99 ans.
7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. ESBAA HASSAN, titulaire du CIN N° BP31069,

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 06 JUILLET 2021 sous le N°785626. RC N° RC 503631

N° 6335/PA

MONDE SERVICE COMPTA - S.A.R.L

d'Associé Unique N 309 LOT EL HADJ FATH ETAGE 3 OULFA CASA GSM: 0678738632 TEL: 0522658116

RC N°: 247621 IF: 40454927 TP N°: 37917345

Avis de gérance libre Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 31/03/2021 enregistré le 29/06/2021 à casa OR 9174/2021.

RE 202100103841260 casa sidi Othman il a été établi une acte de la gérance libre:

1 - Entre : SOCIETE RID

MED CONFORT SARL AU au capitale de de 25.180.000,00 propriétaire du fonds de commerce situé à CASABLANCA ROUTE N 09 DOUAR LAHLALAT AL MAJJA TIA OULAD TALEB

MEDIOUNA immatriculé au registre de commerce sous le N 416511 TP N° 37101414 usage d'une station-service (STATION LEHLALAT)

2- Et la STE PETRO VEGAZ MAROC SARL AU capital de 3.000.000,00dirhams sise à Casablanca DOUAR OULED SIDI ABOU TET MELIL immatriculée au registre de commerce sous N° 483643 Casablanca L 'exploitant du fonds de commerce donne a titre de location gérance libre. Selon les conditions de lacté de la gérance libre entre les sous singe

Le présent contrat est conclu pour une durée de DIX ans qui commencera à courir le : 01/07/2021 et qui ce termine le 30/06/2031avec une mensuellement verser au propriétaire de : 30000,00 DHS (trente mille dirhams) HT payable à Le cinquième jour de chaque mois la Ste PETRO VEGAZ MAROC SARL AU est tenue à payer une caution de garantie de 600.000,00 dhs restituer à la fin de résiliation du contrat

MONDE SERVICE COMPTA SARL AU 309 LOT EL HADJ FATAH ETAGE 3 OULFA CASABLANCA RC 247621 IF 40454927 GSM 001512048000064 GSM 0678738632 TEL 0522658116 N° 6336/PA

MONDE SERVICE COMPTA - S.A.R.L d'Associé Unique N 309 LOT EL HADJ FATH ETAGE 3 OULFA CASA GSM: 0678738632 TEL: 0522658116

RC N°: 247621 IF: 40454927 TP N°: 37917345

Avis de gérance libre Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 18/06/2021 à SAFI ;

OR10541/2021 RE 202100118019022 bureau de enregistrement 9022SAFI il a été établi une acte de la gérance libre comme suit:

1- Entre : SOCIETE CENTRE EZZOUHOUR SARL AU au capitale de de 1.000.000 propriétaire du fonds de commerce situé à POINT KILOMETRIQUE 1 ROUTE NATIONALE SEPT

SH2M SARL AU Au terme d'un acte de S.S.P en date du 16/01/2019 il a été décidé ce qui suit:

"Ratification de la cession de part de la société SH2M SARL AU au capital de 100.000,00 dhs, intervenu entre Mr Abdelhak EL MOUDEN cédant et Mr Abdelmalek RIHI cessionnaire. Après cette cession la nouvelle répartition de capital et comme suit:

Mr Abdelmalek RIHI : 100 000,00 dhs.
"Démission de Mr Abdelhak EL MOUDEN du gérant unique et nomination de Mr Abdelmalek RIHI gérant unique ainsi la société SH2M sera engagée par la seule signature du gérant unique à savoir celle de Mr Abdelmalek RIHI.

"Mise à jour du statut de la société
-Dépôt : tribunal de commerce de Casablanca. Pour extrait et mention la société

N° 6338/PA

DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

Avis modificatif N° 01

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun porte à la connaissance du public que les Appels d'offres ouvert publiés dans les journaux: LIBERATION n° :9345 du : 17 Juin 2021 et RISSALAT AL OMMAN n° 11863 parus le 29 juin 2021 ont connu les modifications suivantes :

1- Date Et Heures D'ouverture Des Plis
2- Ajout : Caution Provisoire en lettre

N° AOO	OBJETS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	QUALIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLIS
05A/OIN/2021	Travaux d'aménagement et Aménagement de Deux (02) Terrains de Sport aux Ecoles Primaires: Al MOUADHINE et BINZARANE relevant de la DP Tan-Tan/AREF GON	5 000.00 (Cinq Mille Dirhams)	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	359 880.00 Trois Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Dhs, 00 Centimes	19/07/2021 à 11 H 00 Au lieu de : 08/07/2021 à 11 H 00

Le reste de l'avis ne contient aucune modification.

N°6339/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Kännich

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport



Donnarumma La finale de Londres avant le transfert à Paris

Solide pendant le temps additionnel, décisif dans les tirs au but, Gianluigi Donnarumma a bien la tête à l'Euro dont il disputera la finale avec l'Italie, dimanche, malgré son transfert imminent au Paris SG.

A 22 ans, c'est avec l'assurance d'un vieux briscard qu'il a remporté son duel psychologique avec Alvaro Morata sur la quatrième tentative des Espagnols.

"C'est indescriptible, j'étais serein parce que je savais que je pouvais aider l'équipe", s'est livré à la Rai le joueur formé à l'AC Milan.

Il a parfaitement anticipé la frappe - pas très appuyée, il est vrai - de l'avant-centre qui aura traversé cet Euro presque comme un chemin de croix, pour repousser de la main

gauche et offrir à Jorginho une balle de match que le joueur de Chelsea, presque un des locaux de l'étape, n'a pas manquée.

Une petite revanche personnelle dans un mano a mano qui avait d'abord tourné à l'avantage de l'Espagnol. Entré à la 62e, deux minutes après l'ouverture du score italienne, Morata avait égalisé à dix minutes de la fin du temps réglementaire en prenant à contre-pied le gardien, déjà parti sur sa gauche lors de leur face-à-face, alors qu'il avait placé le ballon à droite, cette fois.

Mais l'Italie ne pouvait vraiment pas en vouloir à son portier.

Bousculé comme jamais dans ce tournoi qu'elle avait jusque là dominé, elle lui doit d'avoir atteint l'épreuve des

tirs au but.

A la 25e, il avait bloqué une frappe de Dani Olmo quasiment au point de pénalty, sur sa droite et à ras de terre.

A la 58e, il avait aussi bien arrêté de deux mains fermes un tir de Mikel Oyarzabal et lors de la prolongation, il avait été présent pour dégager du poing un centre juste au-dessus de la tête de Morata (102e).

Tout au long du tournoi, il a dégagé une sérénité qui est pour beaucoup dans la solidité défensive de la "Nazionale", une condition impérative pour qu'elle aille loin en tournoi.

"Cela fait six ans que je joue en Serie A, il y a plus de respect (envers moi)", avait-il estimé il y a une semaine.

"Je me fais entendre et mes coéquipiers m'écoutent aussi. Le gardien

de but doit donner des ordres à la défense et on doit faire ressentir de la sécurité et de la confiance, toujours", avait-il ajouté.

Avec son 1,96m et malgré son jeune âge, il incarne parfaitement le gardien moderne qui ne peut plus se contenter d'être athlétique, vif et sûr avec ses mains.

En qualifiant l'Italie pour sa quatrième finale à l'Euro, après la victoire en 1968, mais des défaites en 2000 et 2012, il marche sur les pas des plus grands, qui ont pourtant laissé un énorme vide à combler.

"Je suis conscient que des gardiens avant moi ont fait l'histoire, mais je n'ai pas de pression. (...) Les records de Buffon, ça motive, ce n'est pas simple mais j'essaierai de les battre", avait as-

suré Donnarumma, sur le site de l'UEFA.

"Il a 22 ans et donc des marges de progression encore importantes. De plus, c'est un garçon doté d'un caractère fort, il réussit toujours à être égal à lui-même, quelle que soit la situation", l'avait complimenté, auprès de l'AFP, Walter Zenga, qui avait notamment gardé la cage de l'Italie à l'Euro 88 et au Mondiale 90.

Il semble d'ailleurs prêt à franchir un nouveau palier alors que son contrat jusqu'en 2026 avec le Paris SG n'attend plus que sa signature, selon la presse italienne.

Avec son parcours dans cet Euro, il pourra arriver la tête haute au Camp des Loges et garder cette belle assurance qui lui réussit si bien.



Mancini : Peu de gens y croyaient mais nous sommes en finale

"Peu de gens y croyaient", sauf "les joueurs depuis le premier jour", a savouré le sélectionneur italien Roberto Mancini après la qualification de l'Italie pour la finale de l'Euro.

Avez-vous prouvé cette fois-ci que vous pouviez gagner en souffrant ?

"Nous sommes ravis d'avoir produit ce divertissement magnifique pour le peuple italien. Il reste un match à jouer, où il faudra faire la même chose. On savait que ce serait un match très dur car l'Espagne est la meilleure du monde en termes possession, ils nous ont posé problème, il a fallu résister quand c'était nécessaire. C'était très ouvert, il y a eu des problèmes pour nous car nous n'avons pas trop eu de possession. Mais on voulait se qualifier pour la finale et on a essayé jusqu'au bout. Les tirs au but, c'est un peu la loterie, je tire mon chapeau à l'Espagne."

Quel regard avez-vous sur la renaissance de l'Italie depuis le Mondial-2018 ?

"Nous sommes très heureux, car les joueurs croyaient depuis le premier jour qu'ils pouvaient faire quelque chose d'incroyable. Il reste un pas à faire. Il faudra se reposer car avec un sixième match et tous



les voyages, cela devient très fatigant. Quand vous êtes impliqué dans une telle compétition, il y a toujours un match où il faut puiser (dans ses retranchements), nous savions que ce serait difficile et que ce serait ce match-là qui serait difficile. Les trois dernières années, les joueurs ont gagné du crédit. Peu de gens y croyaient mais nous sommes en finale. (Gagner une Coupe du monde ou un Euro), tout le monde veut faire cela. Les occasions existent, parfois moins que d'autres. Les joueurs voulaient jouer un football différent, plus beau pour les spectateurs et jusque-là ils ont réussi exactement cela."

Avez-vous été perturbé par votre manque de possession de balle ?

"Ils nous ont posé des problèmes car ils nous ont privés de la possession, ils ont pressé très fort, ils ont joué le football qu'on voulait jouer, bravo pour cela aussi. Nous avons tout de même essayé de faire ce qu'on pouvait malgré un peu de fatigue. C'était un excellent match avec des occasions des deux côtés, bravo à nous d'avoir atteint la finale, et bravo à l'Espagne car elle est une très grande équipe."

Luis Enrique : Ce n'est pas une triste soirée

Le sélectionneur de l'Espagne Luis Enrique, éliminé de l'Euro par l'Italie mardi à Londres, a refusé de parler d'une "triste soirée", préférant garder le positif de ce tournoi et sans avoir "rien à reprocher" à ses joueurs.

Quel bilan tirez-vous de cette soirée ?

"Ce n'est pas une triste soirée pour nous, pas du tout, cela rappelle qu'au foot vous pouvez gagner ou perdre. On ne peut pas être désespéré, il faut féliciter nos adversaires. Je disais avant l'Euro qu'on était parmi les huit équipes capables de gagner, je ne pense pas avoir fait d'erreur, on rentre en sachant qu'on aurait pu gagner la compétition."

Quelles notes attribuez-vous à vos joueurs ?

"A- pour mes joueurs, A+ si on avait gagné. Ils ont fait un superbe travail, je n'ai rien à leur reprocher. On a montré qu'on était une équipe et on continuera de le faire. Il faut se reposer et nous nous retrouverons dans les futurs rassemblements."

Qu'avez-vous pensé d'Alvaro Morata et de Dani Olmo ?

Alvaro est remarquable: il a voulu tirer le penalty quand bien même il a



vécu des moments difficiles dans cette compétition. Il a été excellent, il a marqué. Dani Olmo a été absolument fantastique, il est très intelligent dans le jeu, génial entre les lignes, nous avons très bien perturbé la charnière centrale Giorgio Chiellini - Leonardo Bonucci, qui avait bien muselé Lukaku (au précédent match). Nous nous sommes procuré beaucoup d'opportunités, mais on a juste manqué le dernier geste trop souvent. Mais Dani est un joueur très important pour nous, c'est un footballeur complet, qui peut jouer à plusieurs postes."



Le Raja se fait pression, le MAS relâché

Le Maghreb de Fès (MAS) s'est imposé devant le Mouloudia Oujda (MCO) sur le score de 2 buts à 1, mardi soir au complexe sportif de Fès, en match comptant pour la 26^e journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Les buts des Jaune et Noir ont été marqués par Ayoub Lakhdar (54^e) et Nabil Marmouk (57^e), alors que Nabil Ankour a réduit l'écart pour les visiteurs (85^e). Entre temps, Lamine Diakité a raté un pénalty pour le Mouloudia (76^e).

A la faveur de cette victoire, le MAS se hisse provisoirement de la 10^e à la 6^e place (33 pts), à côté de la Renaissance Berkane.

Pour sa part, le MCO stagne à la 4^e position avec 35 unités.

Plus tôt dans la journée, le Hassania Agadir (HUSA) et le Raja de Casablanca (RCA) se sont quittés sur un nul blanc, au grand stade d'Agadir.

Au terme de ce nul, le Raja est toujours dauphin avec 49 points, à huit unités du leader, le Wydad Casablanca, qui recevra mercredi en nocturne le Rapide Oued Zem.

De son côté, le HUSA s'est emparé provisoirement de la 5^e place avec 34 points.

Pour rappel, trois matches comptant pour cette journée devaient être disputés mercredi, à savoir CAYB-RCAZ, OCS-SCCM et WAC-RCOZ. Quant au programme de ce soir, il se décline comme suit : MAT-FUS (17h00), DHJ-ASFAR (19h15) et IRT-RSB (21h30).

Moins d'athlètes mais plus de chances de médailles pour le Maroc aux JO

Cet été à Tokyo (du 23 juillet au 8 août), le Maroc sera représenté par 48 athlètes lors des J.O. De prime abord, le contingent paraît important. Mais à y regarder de plus près, la situation est moins reluisante qu'il n'y paraît. Pour s'en persuader, un flash-back s'impose. En 2012, 72 athlètes nationaux étaient en lice lors des Jeux olympiques de Londres. Quatre ans plus tard, à Rio, leur nombre avait considérablement baissé (51). Une tendance se dégage clairement.

En l'espace de deux olympiades, le Maroc enverra donc 24 athlètes en moins, soit la moitié de ceux qui participeront à l'événement planétaire cet été. Bref, il n'y a vraiment pas de quoi se vaner, et encore moins se réjouir de la première participation d'une compatriote marocaine en karaté. En l'occurrence Sadini Ibtissam qui défendra ses chances dans la catégorie des -61kg, comme l'a annoncé le Comité national olympique marocain sur son compte Instagram. Et ce principalement pour deux raisons.

D'abord, c'est un doux euphémisme de signaler que le nom de Sadini Ibtissam

restera à jamais gravé dans nos mémoires comme étant la première karatéka nationale à avoir participé aux Jeux olympiques puisque ce sport de combat vient tout juste de faire son entrée dans le programme olympique. Ensuite, comment un sport qui compte 40.000 adhérents et 900 associations affiliés, avec une estimation de 350.000 pratiquants dans le pays, a été incapable d'envoyer plus d'une participante aux J.O ? De toute évidence, il y a un décalage monstrueux. Assez en tout cas pour se poser des questions à la fois sur l'encadrement, les conditions d'entraînement et la politique fédérale. Mais tout n'est pas noir non plus. Il ne s'agit évidemment pas de jeter le bébé avec l'eau du bain.

En comparaison avec les Jeux olympiques de Londres, la délégation marocaine sera engagée dans 6 disciplines supplémentaires (12 en 2012 contre 18 en 2020), cinq si l'on fait le parallèle avec Rio. Une avancée majeure que l'on doit quelque part aux Marocains résidant à l'étranger, à l'instar de Fraincart Sarah (Avrion-Skiff). A contrario, l'athlétisme est le garant d'une certaine continuité en

ayant composé les billets de 15 athlètes (voir encadré).

Idem pour Asmaa Niang en judo, qui participe à ses seconds J.O (70kg) et certainement ses derniers, en compagnie d'Iraoui Soumiya (-52 kg). Ces deux derniers sports représentent en réalité les meilleures chances de médailles marocaines. Il va de soi que tous les athlètes marocains ont le droit de nous surprendre, et notamment Oumayma Bel Ahbib (64-69) en boxe. C'est tout le mal qu'on leur souhaite en tout cas.

En revanche, pour des raisons évidentes de culture sportive inexistante dans le Royaume, on ne misera pas notre salaire sur les sportifs marocains engagés dans les épreuves de cyclisme, d'escrime, de golf et d'haltérophilie, représentées par un athlète pour chaque discipline. Tout l'inverse des sports équestres, terreaux de nos rêves les plus fous. De toute façon, nos espoirs sont placés en l'ensemble des sportifs nationaux en route pour les J.O de Tokyo. A charge aux 31 encadrants de la délégation marocaine de les placer dans les meilleures conditions.

Chady Chaabi

Liste des partants

Athlétisme : Soufiane El Bakkali (3000m Steeple, 1500m), Araf Rababe (1500m, 800m), Soufiane Bouqantar (5000m), Benzahra Abdelkrim (3000 steeple), El Aaraby Mohamed Reda (marathon), El Moukim Rkia (marathon), El Goumri Othmane (marathon), El Guesse Abdelati (800m), Essayi Anas (1500m), Smaili Mostafa (800m), Nabil Oussama (800m), Sadiki Abdelatif (1500m), Sahli Hamza (10.000m), Talbi Zouhair (5.000m, 10.000m), Tindouft Mohamed (3000m steeple).

Aviron : Fraincart Sarah (Avrion-Skiff)

Boxe : Khadija Mardi (75-96 Kg), Mohamed Assaghir (75-81 Kg), Younes Baala (81-91 Kg), Oumayma Bel Ahbib (64-69), Rabab Cheddar (48-51 Kg), Mohamed Hammout (52-57 Kg) et Nadir Abdelhak (63-69 Kg).

Canoë Kayak : Jodar Célia et Soudi Mathis (Canoë Slalom)

Cyclisme : Mohceine El Khouraji

Golf : Hossam El Kord (Escrime épée)

Golf : Maha Haddioui

Haltérophilie : Abderrahim Moum (-73 kg)

Judo : Asmaa Niang (-70 Kg) et Iraoui Soumiya (-52 Kg),

Karaté : Sadini Ibtissam (-61 Kg)

Lutte : Zied Ayt Okrame (Lutte gréco-romaine -77 Kg)

Surf : Boukhiamme Ramzi

Tir : Marihi Ibtissam (Tir Skeet)

Triathlon : Essadiqi Mehdi

Equitation : Oudard Abdelkébir (Saut d'Obstacles), Ali Al Ahrach (Saut d'obstacles), Samy Colman (Saut d'obstacles), Boukaa El Ghali (Saut d'obstacles) et Yassine Rahmouni (Dressage).

Natation : Boutouil Samy (100m nage libre) et Khiyara Lina (200m nage libre)

Taekwondo : El Bouchti Oumaima (-49 Kg), Laaraj Nada (-57 Kg) et Mahboubi Achraf (-80 Kg).

Beach volley : El Graoui Zouhir et Abicha Mohamed.

La délégation marocaine comprendra également 31 encadrants.

Achraf Hakimi : Fier de jouer pour l'un des clubs les plus prestigieux du monde



Après les expériences en Espagne, en Allemagne et en Italie, le PSG "m'offre l'opportunité de découvrir un nouveau championnat sous les couleurs d'un des clubs les plus prestigieux du monde", a dé-

claré Achraf Hakimi après la signature de son contrat de cinq ans avec le club de la capitale française.

"Je ressens beaucoup de fierté aujourd'hui", a confié l'international marocain, qui s'est engagé avec le PSG jusqu'au 30 juin 2026 en provenance de l'Inter de Milan.

"J'ai hâte de rencontrer mes nouveaux coéquipiers, les fans et de ressentir la ferveur extraordinaire qui règne au Parc des Princes. Je partage avec le staff et les joueurs les mêmes ambitions très élevées et ferai tout pour donner à mon club ce qu'il attend de moi", a-t-il souligné, cité dans un communiqué du club.

"Nous sommes heureux d'accueillir Achraf Hakimi à Paris aujourd'hui", a déclaré Nasser Al-Khelaifi, Président du Paris Saint-Germain, ajoutant que la "signature d'un joueur de cette envergure montre le niveau de nos ambitions".

"Nous continuons de construire quelque chose de très spécial. Achraf n'a que 22 ans, mais il s'est déjà imposé comme l'un des meilleurs latéraux de la planète football, et

c'est le standard que nous nous fixons au club. Je sais qu'Achraf aura une carrière fantastique avec nous et tout le club lui souhaite beaucoup de succès sous nos couleurs", s'est réjoui le patron du PSG.

Le Paris Saint-Germain a annoncé peu avant sur les réseaux sociaux l'arrivée dans son effectif du latéral droit marocain qui a signé un contrat de cinq ans jusqu'au 30 juin 2026.

Né à Madrid, Achraf Hakimi rejoint le centre de formation du Real Madrid à l'âge de 7 ans, en 2006. Le joueur évolue avec l'équipe U19 en UEFA Youth League à partir de 2015 (16 matches, 1 but) puis intègre le Real Madrid Castilla (3^eme division espagnole) lors de la saison 2016-2017 (28 matches, 1 but).

Le latéral droit fait ses premières apparitions avec l'équipe première la saison suivante, qui remporte au passage la Ligue des Champions de l'UEFA et la Coupe du monde des clubs de la FIFA.

Achraf Hakimi est ensuite prêté pour deux saisons au Borussia Dortmund où il

agrémenta son palmarès d'une Supercoupe d'Allemagne (2019). En 2020, il est transféré à l'Inter Milan, avec lequel il devient champion d'Italie en participant à 37 rencontres de Serie A (7 buts, 10 passes décisives).

International marocain depuis 2016, Achraf Hakimi compte 36 sélections (4 buts, 6 passes décisives) avec les Lions de l'Atlas. Il participe notamment à la Coupe du Monde 2018 avec son équipe nationale.

Le PSG n'a pas communiqué le montant de l'opération de transfert de l'ancien joueur du Borussia Dortmund et du Real Madrid, mais les médias sportifs français évoquent 60 millions d'euros plus quelques bonus, pour s'attacher les services du défenseur marocain.

Par ailleurs, le club parisien est en discussion avec la légende du Real Madrid, l'Espagnol Sergio Ramos, libre de tout contrat depuis le 1^{er} juillet. Selon les médias, un accord aurait été trouvé entre les deux parties pour un contrat de deux ans. L'annonce de son arrivée dans le PSG serait imminente, d'après la presse sportive.

Le livre

Le cinquième jour après son départ, on sonne à ma porte. Je suis en peignoir et pas rasé mais je me précipite pour lui ouvrir. Elle est revenue !

- Vous êtes déçu, ça se voit, dit son père. Elle m'envoie rechercher ses affaires.

- Vous êtes calme, vous, avec votre valise vide à la main. Et vous allez emporter le peu qui me reste d'elle dans cet appartement ?

- C'est ce qu'elle m'a demandé. Elle vous laisse le Bouddha en hibiscus, elle dit qu'il vous fera du bien. Il entre avec prudence, se méfie peut-être de mes réactions. Je le conduis dans la chambre, sors tous les vêtements de Fiorella, les étale sur le lit. Je demande :

- Comment est-elle ? Elle souffre beaucoup ?

- Elle pleure depuis cinq jours, dit-il d'une voix neutre en rangeant soigneusement les vêtements dans la valise.

- Moi pareil. Je suis anéanti. Vous devez m'en vouloir terriblement de faire souffrir votre fille. Pourquoi ne me cassez-vous pas la figure ? J'en serais presque soulagé.

- Etre puni, expier... J'entends bien. Mais je ne suis pas ainsi. Je comprends votre douleur. J'ai vécu déjà quelque chose de comparable. Nous sommes des millions à avoir connu des ruptures, vous savez.

- Oh ! mais je ne prétends pas à l'originalité. Je dis seulement que ça fait un mal de chien.

- Ce Bouddha qui nous contemple et que vous allez garder a dit : «Souvenez-vous que rien n'est constant si ce n'est le changement».

- Pas facile de s'y faire.

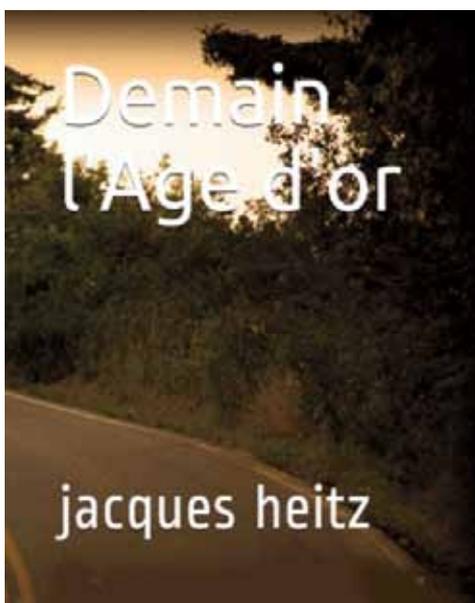
- La souffrance de Fiorella, votre souffrance finiront par s'estomper. Vous avez vécu une très belle relation. Vous en garderez un excellent souvenir. Vous allez le magnifier à chaque fois que vous y repenserez. Et vous voilà bientôt parti en Amérique pour de nouvelles aventures.

- Amoureuses ? Certainement pas. Après Fiorella, il ne peut y avoir personne. Pourquoi souriez-vous ?

- Vous avez 22 ans et pour vous, les femmes, c'est fini ? J'ai bien tous ses vêtements ? J'ai aussi des livres à récupérer. Je vous donne la liste ?

- Vous semblez très proche de votre fille, lui dis-je quand il a rempli sa valise. Elle vous confie tout ?

- Sans doute pas tout, mais beaucoup. Je crois, j'espère, que nous nous comprenons très bien. Je l'ai élevée dans les principes bouddhistes de la non-violence : pas de punition, pas de récompense, pas de chantage, pas de critique ou de jugement négatifs, pas de comparaison.



- Le résultat est convaincant. Compliments, dis-je en réprimant un tremblement dans ma voix. Je mesure tout ce que j'ai perdu. Elle ne voudra plus me revoir, vous croyez ?

- Non.

- Je n'arrive pas à m'y faire. Excusez-moi, je pleurniche, dis-je en me tamponnant les yeux. Accepteriez-vous de rester en contact

avec moi, de me donner des nouvelles de temps en temps ?

- Je vous donne mon adresse et mon téléphone au bureau. Mais vous, n'essayez pas de la revoir. Vous ne vous feriez que du mal. Assez rêvé de ta jeunesse mon vieil Olivier. Il est temps d'aller te coucher si tu veux être en forme pour affronter demain à Londres ce vieux filou de Lodger. Je me

prépare à la nuit. Dors en paix Fiorella, où que tu sois. Pour moi, tu as à jamais le visage de tes 22 ans. Je ne t'ai pas revue mais j'ai su par ton père que tu t'étais lentement remise de notre amour. Les souffrances ne sont pas éternelles. Et ton père a raison, je magnifie ton souvenir et m'en délecte à présent. Tu t'es mariée, tu as des enfants, des petits-enfants peut-être et, j'en suis sûr, ta joie de vivre n'est pas près de s'éteindre. Je te dois, tu me dois, nous nous devons des mois d'amour d'une intensité que, hélas ! je n'ai jamais retrouvée.

Valise bouclée. Pluie. Le train Bruxelles - Zeebrugge. A la gare maritime, l'aérogiliseur pour Londres. La mer du Nord, grise. Des gifles de pluie sur la vitre du hublot. Je relis les questions à poser à Lodger. Je ne suis pas inquiet, j'ai fait bien attention à qui me suivait dans le train ou le bateau, je n'ai rien remarqué d'anormal. A quoi va servir ce voyage, je n'en ai aucune idée. Seule certitude : les cadeaux pour Shanti. Ma valise en est pleine, bien plus que de mes propres affaires. Ora en a tellement acheté que j'ai dû en laisser à Bruxelles. Loin de sa fille, elle se sent mauvaise mère, elle attend avec impatience d'être délivrée de sa condition de semi-prisonnière, elle s'en veut d'imposer à Shanti le confinement à l'appartement de ses sœurs.

(A suivre)

Recettes

Smoothie nectarine-framboises

Ingrédients :

8 nectarines
300 g de framboises
Glaçons

Préparation :

1. Lavez les framboises et les nectarines, égouttez-les et coupez les nectarines en morceaux après avoir retiré le noyau.
2. Dans un mixeur, ajoutez tous les fruits, et mixez jusqu'à obtenir une boisson lisse.



La Colombie abrite le plus grand nombre d'espèces de papillons au monde

La Colombie abrite environ 20% des espèces de papillons de la planète, le chiffre le plus élevé au monde, selon une étude publiée mardi par le Musée d'histoire naturelle de Londres.

Dans un document intitulé "Papillons de Colombie, liste de vérifications", un groupe international de scientifiques a recensé 3.642 espèces et 2.085 sous-espèces dans ce pays qui bénéficie d'une des plus riches biodiversités au monde.

"Plus de 200 espèces de papillons de ce recensement ne vivent qu'en Colombie et dans aucun autre pays du monde", indique Blanca Huertas, spécialiste des papillons au Musée d'histoire naturelle de Londres.

"Aussi, si nous les perdons, il n'existe pas de population de secours et cela sera pour toujours", souligne-t-elle, appelant à protéger leur habitat naturel. Elle souhaite que "la protection des papillons en Colombie aide à protéger les forêts et d'autres espèces moins charismatiques".

Les scientifiques ont participé à ce projet "durant la plus grande partie de leur carrière", lors de voyages d'études en Colombie, ainsi qu'à partir de l'analyse de plus de 350.000 photographies et de compilations bibliographiques existant depuis le XVIIIe siècle", a indiqué le musée dans un communiqué.



Avec cette liste de 300 pages, "la Colombie est désormais officiellement reconnue comme ayant la plus importante quantité d'espèces de papillons dans le monde, une position qu'elle occupe déjà pour les oiseaux et les orchidées", rappelle l'institution.

Selon l'étude, deux autres pays d'Amérique du Sud, le Pérou et l'Equateur, s'approchent d'un tel niveau de biodiversité de lépidoptères, mais pour l'heure aucune publication scientifique exhaustive dans ces pays ne permet d'être plus précis.

Les chercheurs soulignent d'ailleurs que le recensement des papillons en Colombie "souffre toujours de manques d'information" et devra être complété par de nou-

velles recherches et découvertes.

"La Colombie est un pays avec une grande diversité d'habitats naturels, une géographie complexe et hétérogène (...). Ces facteurs, ajoutés à la délicate situation sécuritaire au cours du siècle passé dans certaines régions, ont limité jusqu'à aujourd'hui les avancées en matière d'exploration sur le terrain", indique le musée.

De nombreuses régions du pays ont été touchées pendant plusieurs décennies par le conflit armé contre la rébellion des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont signé en 2016 un accord de paix. Les groupes paramilitaires et de narcotrafic entretiennent également l'insécurité.